



LES EFFETS ECONOMIQUES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT EN SUISSE

ETUDE 2002

Avant-Propos

Retombées sur l'économie, effets économiques, retours positifs sur l'économie domestique, les termes ne manquent pas pour qualifier l'impact qu'exerce l'aide publique au développement (APD) sur l'économie suisse. La coopération internationale au développement contribue à la croissance de notre revenu national, tout en agissant dans l'intérêt des pays partenaires. L'APD génère des dépenses directes ou indirectes en Suisse, mais la lutte contre la pauvreté dans le monde reste sa finalité absolue. Ce paradoxe apparent n'affecte ni la qualité ni la réputation de l'aide suisse, qui répond en priorité aux besoins exprimés par ses partenaires dans les pays en développement. Ces effets sont légitimes et n'entrent pas en conflit avec les principes fondamentaux de la loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire; l'amélioration des conditions de vie des populations dans les pays les plus pauvres n'exclut pas une cascade d'effets induits sur l'économie suisse. Le budget fédéral supporte les coûts de la coopération internationale, qui contribue aussi à la bonne marche de l'économie nationale et la création d'emplois.

Le phénomène n'est pas nouveau, le calcul des retombées économiques de l'APD en Suisse étant effectué à intervalles réguliers, depuis 1981. La DDC a confié pour la troisième la réalisation de cette étude à l'Institut universitaire d'études du développement (iuéd) et l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel. Les conclusions portant sur les données de l'année 2002 sont globalement comparables aux études précédentes et viennent confirmer l'importance des retombées de l'APD. Chaque franc dépensé pour la coopération au développement entraîne une augmentation du produit intérieur brut se situant entre 1,42 et 1,63 franc. Ainsi un budget de 1,2 milliard de francs a eu un impact de 1.6 à 1.8 milliard sur l'économie nationale. Le nombre de postes de travail généré en Suisse est estimé entre 13'000 et 19'000.

Les résultats quantifiés de l'étude sont certainement sous-estimés. Celle-ci suit une approche comptable de l'APD et ne s'intéresse pas aux effets à plus long terme de la coopération internationale de la Suisse, comme les gains en capital humain par la capitalisation des expériences ou les réseaux de relations d'affaires tissées dans ce contexte. Ces aspects plus difficiles à cerner mériteraient d'être développés à l'avenir pour obtenir une image plus complète des retombées économiques de l'APD.

Les auteurs de cette étude sont partis de l'idée que les pays bénéficiaires et le pays donateur peuvent tous bénéficier des retombées économiques des ressources émanant de la coopération internationale au développement sans mettre en péril la qualité de l'aide. Cette argumentation garde toute sa validité, en particulier en cette période de restrictions budgétaires affectant la croissance des ressources financières consacrées à la coopération au développement.

Walter Fust
Directeur de la DDC

Avant-Propos

Retombées sur l'économie, effets économiques, retours positifs sur l'économie domestique, les termes ne manquent pas pour qualifier l'impact qu'exerce l'aide publique au développement (APD) sur l'économie suisse. La coopération internationale au développement contribue à la croissance de notre revenu national, tout en agissant dans l'intérêt des pays partenaires. L'APD génère des dépenses directes ou indirectes en Suisse, mais la lutte contre la pauvreté dans le monde reste sa finalité absolue. Ce paradoxe apparent n'affecte ni la qualité ni la réputation de l'aide suisse, qui répond en priorité aux besoins exprimés par ses partenaires dans les pays en développement. Ces effets sont légitimes et n'entrent pas en conflit avec les principes fondamentaux de la loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire; l'amélioration des conditions de vie des populations dans les pays les plus pauvres n'exclut pas une cascade d'effets induits sur l'économie suisse. Le budget fédéral supporte les coûts de la coopération internationale, qui contribue aussi à la bonne marche de l'économie nationale et la création d'emplois.

Le phénomène n'est pas nouveau, le calcul des retombées économiques de l'APD en Suisse étant effectué à intervalles réguliers, depuis 1981. La DDC a confié pour la troisième la réalisation de cette étude à l'Institut universitaire d'études du développement (iuéd) et l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel. Les conclusions portant sur les données de l'année 2002 sont globalement comparables aux études précédentes et viennent confirmer l'importance des retombées de l'APD. Chaque franc dépensé pour la coopération au développement entraîne une augmentation du produit intérieur brut se situant entre 1,42 et 1,63 franc. Ainsi un budget de 1,2 milliard de francs a eu un impact de 1.6 à 1.8 milliard sur l'économie nationale. Le nombre de postes de travail généré en Suisse est estimé entre 13'000 et 19'000.

Les résultats quantifiés de l'étude sont certainement sous-estimés. Celle-ci suit une approche comptable de l'APD et ne s'intéresse pas aux effets à plus long terme de la coopération internationale de la Suisse, comme les gains en capital humain par la capitalisation des expériences ou les réseaux de relations d'affaires tissées dans ce contexte. Ces aspects plus difficiles à cerner mériteraient d'être développés à l'avenir pour obtenir une image plus complète des retombées économiques de l'APD.

Les auteurs de cette étude sont partis de l'idée que les pays bénéficiaires et le pays donateur peuvent tous bénéficier des retombées économiques des ressources émanant de la coopération internationale au développement sans mettre en péril la qualité de l'aide. Cette argumentation garde toute sa validité, en particulier en cette période de restrictions budgétaires affectant la croissance des ressources financières consacrées à la coopération au développement.

Walter Fust
Directeur de la DDC

EFFETS ECONOMIQUES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT EN SUISSE

Etude 2002 Rapport final

Mandat de la
Direction du Développement et de la Coopération (DDC), Berne

Responsables

Prof. Milad Zarin-Nejadan, Université de Neuchâtel

Dr. Vanessa Neumann, iuéd Genève

Collaborateurs scientifiques

Moez Ouni, Université de Neuchâtel

Xavier Tschumi, iuéd Genève

Neuchâtel et Genève, décembre 2004

Table des matières

Table des matières.....	ii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iv
Synthèse du rapport.....	1
Rapport final de l'étude 2002.....	2
Introduction générale.....	2
I. Effets de l'APD sur le PIB et l'emploi : résultats 2002.....	5
1. Définition des concepts et de la méthode.....	5
1.1. <i>Notions d'APD et de ses composantes principales</i>	5
1.2. <i>Effets de l'APD sur l'économie suisse</i>	5
1.3. <i>Méthode de calcul et base de données</i>	7
2. Effet primaire de l'APD sur la demande globale.....	8
2.1. <i>Flux d'APD et leurs effets sur la demande globale : vue d'ensemble</i>	8
2.2. <i>L'APD bilatérale et son effet direct sur la demande globale en Suisse</i>	11
2.3. <i>Les cofinancements et leur effet de levier sur la demande globale en Suisse</i>	14
2.4. <i>L'APD multilatérale et son effet indirect sur la demande globale en Suisse</i>	16
3. Calcul de l'effet multiplicateur et des retombées sur l'économie suisse.....	19
3.1. <i>Retombées sur le PIB de l'APD bilatérale (k_1, R_1)</i>	21
3.2. <i>Retombées sur le PIB de l'APD multilatérale (R_2)</i>	22
3.3. <i>Retombées sur le PIB de l'APD totale (R_3 et R_4)</i>	22
3.4. <i>Effet sur l'emploi de l'APD totale (R_{4E})</i>	23
4. Conclusion.....	25
Références.....	28
Abréviations.....	28
II. Annexes.....	29
<i>Annexe A</i>	29
<i>Annexe B</i>	35
<i>Annexe C</i>	43
<i>Annexe D</i>	48

Liste des tableaux

Tableau 1.	Dépense d'APD bilatérale, de cofinancements et d'APD multilatérale en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs)	9
Tableau 2.	Effet primaire sur la demande en Suisse en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs et par franc d'APD)	10
Tableau 3.	Poids relatif des effets composant l'effet primaire sur la demande globale en Suisse en 1994, 1998 et 2002 (en pour cent)	11
Tableau 4.	Effet primaire sur la demande globale en Suisse par type de dépense en 2002 (en milliers de francs)	11
Tableau 5.	Effet direct sur la demande globale en Suisse de l'APD bilatérale en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs et par franc d'APDB)	12
Tableau 6.	Effet direct sur la demande globale de la Suisse par catégorie d'aide et par type de dépense d'APD bilatérale en 2002 (en milliers de francs).....	13
Tableau 7.	Cofinancements et effet de levier sur la demande globale en Suisse selon la source en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs)	14
Tableau 8.	Effet de levier sur la demande globale en Suisse par catégorie d'aide en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs et par franc d'APDB)	15
Tableau 9.	Effet de levier sur la demande globale en Suisse par catégorie d'aide et par type de dépense en 2002 (en milliers de francs)	16
Tableau 10.	Effet indirect sur la demande en Suisse de l'APD multilatérale en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs)	17
Tableau 11.	Effet indirect sur la demande globale en Suisse par franc d'APD multilatérale en 1994, 1998 et 2002 (en francs)	18
Tableau 12.	Effet indirect sur la demande globale en Suisse selon la source et par type de dépense d'APD multilatérale en 2002 (en milliers de francs).....	18
Tableau 13.	Effets multiplicateurs et retombées pour 1994, 1998 et 2002.....	19

Liste des figures

Figure 1.	Schéma des effets de l'APD.....	6
Figure 2.	Effet primaire sur la demande en Suisse (variante maximale en francs).....	10
Figure 3.	Multiplicateurs et retombées par franc d'APD (Borne inférieure).....	20
Figure 4.	Multiplicateurs et retombées par franc d'APD (Borne supérieure).....	20
Figure 5.	Facteurs explicatifs de la variation de l'effet sur l'APD bilatérale sur le PIB (Borne supérieure k1).....	21
Figure 6.	Facteurs explicatifs de la variation de l'effet sur l'APD bilatérale, avec les cofinancements, sur le PIB (Borne supérieure R1).....	21
Figure 7.	Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total de l'APD multilatérale sur le PIB (Borne supérieure R2).....	22
Figure 8.	Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total sur le PIB (Borne supérieure R4).....	23
Figure 9.	Retombées de l'APD totale sur l'emploi (R4E) 1994 - 1998 - 2002	24
Figure 10.	Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total sur l'emploi (Borne supérieure R4E)	24

Synthèse du rapport

La coopération internationale au développement que la Suisse met en œuvre fait partie intégrante de sa politique extérieure et se justifie pleinement par rapport à ses objectifs : la promotion de la paix et la prévention des conflits, l'éradication de la pauvreté, la promotion du respect des droits de l'homme et de la démocratie et la préservation des ressources naturelles.

Cependant, dans une économie mondiale systémique, caractérisée par des interdépendances croissantes entre les pays et les économies nationales, il est légitime de penser que l'aide publique au développement (APD), en tant que flux financiers et d'informations, provoque évidemment des effets quantitatifs et qualitatifs sur les pays bénéficiaires, mais également et subsidiairement, sur les pays qui fournissent cette aide.

Sur la base de ce simple constat et non pas pour placer la recherche de ces effets au centre des motivations de l'APD suisse, cette étude calcule, pour l'année 2002, les effets de l'APD fournie par la Suisse sur son économie, notamment sur le PIB et l'emploi. Après les deux études précédentes, portant sur les années 1994 et 1998, cette troisième étude vient confirmer l'importance de ces effets de même que la validité des résultats et de la méthodologie. Elle propose aussi diverses pistes pour compléter ces résultats avec des analyses plus qualitatives des effets à long terme de l'APD sur l'économie de la Suisse, afin de fournir aux décideurs politiques une image plus nette et plus nuancée de tous les effets existants.

Les résultats globaux des trois études entreprises sont les suivants :

- Les retombées économiques de l'APD sur le PIB de la Suisse se situaient entre 1,55 et 1,79 franc en 1994 et entre 1,43 et 1,60 franc en 1998 pour chaque franc d'APD; **les retombées calculées pour l'année 2002 sont de l'ordre de 1,42 à 1,63 franc.**
- Le nombre de postes de travail liés à l'APD en Suisse était estimé entre 16'000 et 23'000 en 1994 et entre 13'000 et 18'000 en 1998 ; **il se situe entre 13'000 et 19'000 pour l'année 2002.**

Les retombées par franc d'APD sur l'économie suisse sont ainsi restées pratiquement les mêmes en 2002 qu'en 1998. Cette relative constance peut cependant être nuancée en décomposant l'APD en APD bilatérale et multilatérale : les retombées de l'APD bilatérale augmentent en moyenne de plus de 12% alors que celles de l'APD multilatérale restent en moyenne pratiquement inchangées.

Nous assistons donc, entre 1998 et 2002, au rôle croissant joué par l'APD bilatérale dans les retombées, au détriment de celui qu'avait jouée en 1998 l'APD multilatérale. Ceci s'explique par le niveau anormalement faible de cette dernière en 2002 (report d'un versement à l'IDA en 2003) et par le niveau élevé de l'APD bilatérale retenu dans cette étude (compilation plus exhaustive des données de base en 2002).

Les résultats de cette étude doivent cependant être interprétés avec prudence, du fait notamment des variations imprévisibles selon les années des dépenses en Suisse consenties dans le cadre de l'APD. Et surtout ils doivent être considérés comme un minimum en raison de tous les autres effets non considérés ici mais que nous suggérons de quantifier à l'avenir.

RAPPORT FINAL DE L'ÉTUDE 2002

Introduction générale

La coopération internationale au développement de la Confédération s'insère pleinement dans les lignes directrices de la politique extérieure suisse et se justifie par son apport à la mise en œuvre de cette dernière. Elle apparaît comme une nécessité pour atténuer les disparités entre les pays, favoriser le développement socio-économique des pays pauvres et y créer un climat de sécurité en abaissant les tensions qu'ils doivent supporter.

L'importance de la coopération internationale au développement est relevée dans le rapport¹ du Conseil Fédéral sur la politique extérieure 2000 de la Suisse, qui s'intitule d'ailleurs « présence et coopération : la sauvegarde des intérêts dans un monde en cours d'intégration ». Quatre des cinq objectifs de la politique extérieure de la Suisse concernent directement la coopération au développement, à savoir :

- La promotion de la paix dans le monde et la prévention des conflits ;
- L'éradication de la pauvreté ;
- La promotion du respect des droits de l'homme et de la démocratie ;
- La préservation des ressources naturelles.

Le cinquième objectif concerne la sauvegarde des intérêts de l'économie suisse à l'étranger.

La direction du développement et de la coopération (DDC) et le secrétariat d'État à l'économie (seco), qui sont tous deux responsables de la politique de coopération de la Confédération, s'appuient sur leurs stratégies² propres, complétées par des documents stratégiques thématiques, pour atteindre ces objectifs.

La politique de coopération suisse s'inscrit aussi dans le cadre mondial des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), adoptés à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2000. Dans un message concernant la coopération technique et l'aide financière³, la DDC réaffirme sa volonté d'atteindre les OMD à travers les moyens suivants :

- Accentuer la coopération bilatérale et multilatérale en faveur de la lutte contre la pauvreté ;
- Améliorer la cohérence des politiques aux niveaux national et international dans les domaines économiques, financiers, commerciaux et environnementaux ;
- Promouvoir des nouveaux partenariats entre la société civile, le secteur privé et les organismes publics ;
- Améliorer la diffusion d'information.

¹ Conseil Fédéral, Nouveau rapport sur la politique extérieure du Conseil Fédéral, Rapport sur la politique extérieure 2000, « Présence et coopération : la sauvegarde des intérêts dans un monde en cours d'intégration », Résumé du rapport, Berne, 2001.

² DDC, Stratégie 2010 de la DDC, Berne, juin 2001 / seco, Stratégie 2006, Berne, mars 2002.

³ DDC, Message concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement (2004-2007), version abrégée, Berne, 2003.

De plus, l'objectif d'atteindre un volume d'aide publique au développement (APD) représentant 0,4% du produit national brut de la Suisse est confirmé régulièrement par le Conseil fédéral.

Mais, plus généralement, la coopération internationale au développement s'inscrit dans une économie mondiale qui est caractérisée, depuis le début des années 1990, par une interdépendance croissante des économies nationales et par sa dynamique systémique. Ainsi, la coopération internationale au développement, en tant que flux financiers et d'informations, a-t-elle des incidences quantitatives et qualitatives sur les pays bénéficiaires de l'aide comme sur les pays qui fournissent cette aide.

Il n'en va pas différemment de la coopération internationale au développement de la Suisse qui, comme nous venons de l'exposer, vise prioritairement à soutenir la lutte mondiale contre la pauvreté et à mieux gérer les problèmes globaux, mais provoque subsidiairement des retombées sur l'économie suisse.

Cette étude qualifie la nature de ces retombées et les quantifie en regard de l'APD, tant pour l'aide bilatérale que pour l'aide multilatérale. Pourtant, une étude de ce genre ne cherche pas à mettre en avant une argumentation visant à promouvoir les intérêts économiques des pays donateurs comme principale incitation à la coopération au développement. Cela nous permet de mieux comprendre la réticence du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE à encourager ce type d'étude - en raison des tensions entre les diverses motivations des pays donateurs, même si la comparaison des effets de l'APD entre les différents pays du CAD pourrait procurer de riches enseignements.

Cette étude part simplement de l'idée que les pays bénéficiaires et le pays donateur peuvent tous bénéficier des retombées économiques des ressources émanant de la coopération internationale au développement sans mettre en péril la qualité de l'aide.

Lors des deux études précédentes sur la base de données concernant les années 1994 et 1998 (Forster *et al.*, 1997; Pult et Forster, 2000), l'effet de l'aide au développement sur l'économie du donateur (en l'occurrence la Suisse) a été clairement établi. La mise à jour de l'étude pour l'année 2002 permet de calculer à nouveau les effets de l'APD sur l'économie suisse à l'aide de données plus récentes. Elle permet aussi de procéder à une comparaison et d'étudier l'évolution de ces effets, en particulier sur le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi. Les résultats de l'étude basée sur les données de 2002 sont généralement cohérents avec ceux des études précédentes. Cela dénote une certaine robustesse des résultats et de la méthodologie. Nous avons gardé le souci de pouvoir comparer les résultats des études, même si la constitution des données de base a naturellement suivi les évolutions des politiques et des instruments de la coopération internationale au développement de la Suisse.

Structure du rapport

Le rapport est divisé en deux parties principales. La partie I expose tout d'abord les différents types d'effets retenus dans cette étude puis, de manière détaillée, les résultats de cette étude et l'interprétation qui peut en être déduite. La partie II est consacrée aux quatre annexes qui accompagnent la première partie. L'annexe A contient les éléments quantitatifs du modèle ayant permis le calcul de l'effet multiplicateur (voir point 1.1 pour la définition de cet effet). L'annexe B présente une piste de recherche concernant les effets que l'aide bilatérale peut avoir sur les exportations suisses. L'annexe C fournit un tableau récapitulatif des données de

base de l'étude et leur structuration. L'annexe D synthétise le traitement de l'information brute de l'étude, depuis sa source jusqu'à son introduction dans le tableau récapitulatif.

I. EFFETS DE L'APD SUR LE PIB ET L'EMPLOI : RESULTATS 2002

1. Définition des concepts et de la méthode

Cette étude prend en considération un certain nombre de notions et repose sur une méthode particulière pour calculer différents types d'effets sur l'économie suisse. Avant de pouvoir présenter les résultats de l'étude et leur analyse, il apparaît tout d'abord nécessaire de clarifier tous les concepts et la méthode entrant dans cette étude.

1.1. Notions d'APD et de ses composantes principales

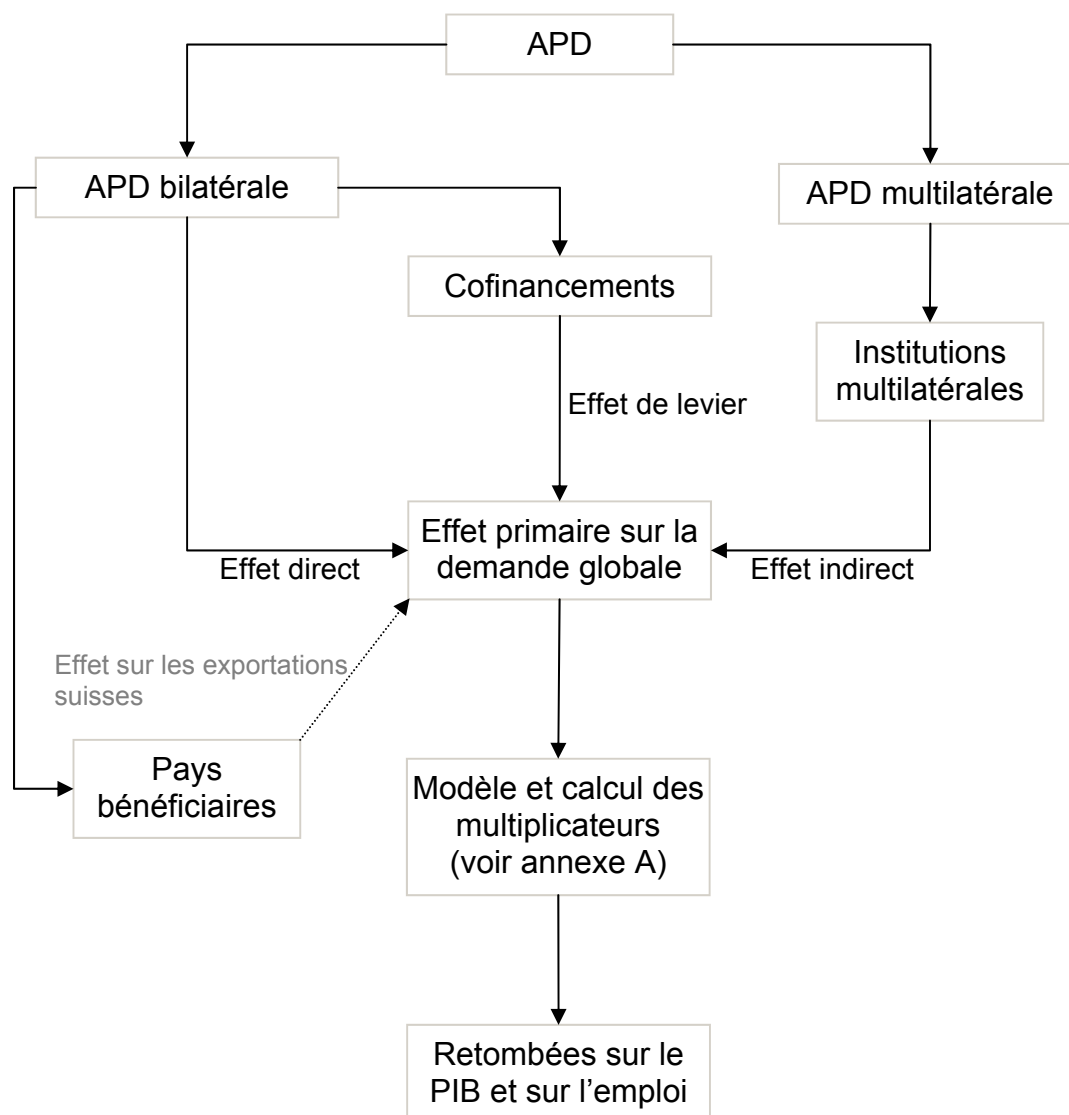
L'APD ne concerne que les pays de la partie I de la liste des bénéficiaires de l'aide établie annuellement par le CAD. Dans cette liste apparaissent aussi, outre les pays du Sud, certains pays de l'Est qui sont considérés comme étant encore en développement. Les pays de l'Est considérés comme étant déjà en transition apparaissent dans la partie II de cette liste et ne sont donc pas bénéficiaires de l'APD. Les versements d'aide publique en faveur de ces derniers n'ont donc pas été pris en compte dans la présente étude.

- **L'APD bilatérale** comprend les contributions accordées aux pays bénéficiaires directement ou par l'intermédiaire d'œuvres suisses d'entraide (ONG), d'institutions universitaires et d'entreprises privées (consultants).
- **L'APD multi-bilatérale** correspond à des versements effectués dans le cadre de projets ou de programmes spécifiques d'organisations multilatérales.
- **L'APD multilatérale** comprend les contributions de caractère général aux organisations internationales, la participation au capital des banques régionales de développement ainsi que les contributions à leurs fonds spéciaux. Ces versements ne sont pas destinés à des pays, des projets ou des programmes spécifiques, lesquels entrent dans l'aide multi-bilatérale.
- **Les cofinancements** sont des dépenses consenties notamment par des ONG ou l'économie privée et qui concernent des projets ou des programmes financés partiellement par de l'APD bilatérale et dans lesquels cette dernière joue un rôle catalytique.

1.2. Effets de l'APD sur l'économie suisse

Les différents effets de l'APD sur l'économie suisse que nous avons envisagés dans cette étude sont résumés dans la **figure 1**. Ces effets peuvent être divisés en trois grandes catégories selon qu'ils relèvent de l'APD bilatérale, de l'APD multilatérale, ou qu'ils soient intégrés dans l'effet d'ensemble de l'APD. Ils portent sur le PIB et sur l'emploi.

Figure 1. Schéma des effets de l'APD



L'APD bilatérale génère deux premiers types d'effets sur la demande globale, l'**effet direct** qui est la part de l'APD bilatérale dépensée en Suisse plutôt qu'à l'étranger et l'**effet de levier** qui est la part des cofinancements suscités par l'APD bilatérale et qui se trouve dépensée au même titre en Suisse.

L'APD multilatérale conditionne de manière importante la possibilité pour les entreprises suisses d'accéder aux adjudications organisées par les banques de développement ainsi que l'importance des organisations internationales établies en Suisse. Ceci se traduit par des flux de dépenses correspondant à l'**effet indirect** de l'aide multilatérale sur la demande globale. Dans sa **variante minimale**, l'effet indirect ne prend en compte que les versements à des entreprises suisses en Suisse alors que dans sa **variante maximale**, l'effet indirect prend en compte tous les versements à des entreprises suisses où qu'elles soient situées dans le monde.

L'effet primaire sur la demande globale est calculé en cumulant l'effet direct, l'effet de levier et l'effet indirect de l'APD.

A cet effet primaire s'ajoute encore un **effet multiplicateur** qui mesure les effets en cascade engendrés par l'effet primaire à travers le circuit économique (car cet effet primaire génère des revenus et des dépenses qui, à leur tour, tendent à augmenter la demande globale par vagues successives). Le calcul des multiplicateurs se base sur le schéma du circuit économique suisse en identifiant le parcours des dépenses de l'APD dans ce dernier.⁴

Le calcul de l'ensemble des effets de l'APD sur l'économie suisse exige le recours au modèle déjà utilisé dans les études précédentes (voir point 1.3). Ce calcul a été effectué pour l'APD bilatérale (multiplicateur k_1) pour l'effet de levier (multiplicateur k_3), et enfin en intégrant l'effet de levier à l'aide bilatérale (retombées R_1). Le modèle permet de calculer également le multiplicateur de l'effet indirect (k_2) ainsi que l'effet de l'aide multilatérale (retombées R_2).

Enfin, le modèle intègre l'ensemble des effets ci-dessus et permet d'aboutir au calcul de **l'effet total** de l'APD sur le PIB (retombées R_3 et R_4 , respectivement sans et avec l'effet de levier) et sur l'emploi (retombées R_{4E}).

Pour terminer, il faut mentionner que **d'autres effets** de l'APD sur l'économie suisse peuvent encore être envisagés. Quelques pistes sont avancées dans la partie conclusive de ce rapport ainsi que dans l'annexe B. L'analyse de ces autres effets compléterait l'image des résultats calculés dans la présente étude.

1.3. Méthode de calcul et base de données

Dans un souci de continuité et de comparabilité, nous avons fait appel à la méthode utilisée pour les calculs dans les études précédentes. Pour une présentation détaillée, le lecteur peut se référer à l'étude portant sur 1994 (Forster *et al.*, 1997) ainsi qu'à l'annexe A.

La structure du tableau récapitulatif de l'étude (voir annexe C) a été conservée même si les libellés ne sont plus tous les mêmes qu'en 1994 et 1998, du fait de l'évolution des politiques et des instruments de la coopération suisse au développement. Les différences sont répertoriées dans l'annexe D. Les résultats agrégés obtenus pour 2002 restent cependant comparables à ceux de 1994 et 1998. Les données de base utilisées pour la construction des tableaux synthétiques présentés dans cette première partie du rapport se trouvent dans l'annexe C.

⁴ L'annexe A présente tous les éléments permettant de calculer cet effet multiplicateur.

2. Effet primaire de l'APD sur la demande globale

Ce chapitre présente les chiffres calculés de l'effet primaire et de ses composantes pour l'année 2002, et apporte les éléments d'analyse nécessaires à leur compréhension par rapport aux chiffres obtenus lors des deux études précédentes, portant sur les années 1994 et 1998.

Mais avant de considérer les effets, il est nécessaire de préciser ce qui entre exactement dans l'APD bilatérale et l'APD multilatérale selon cette étude, car cela diffère un peu de ce qui y entre normalement, selon les directives du CAD.

En effet, contrairement à ces directives concernant la classification des flux d'APD, nous avons placé, dans cette étude comme dans les précédentes, les dépenses du CICR ainsi que les dépenses multi-bilatérales dans l'APD multilatérale. Cela se justifie d'un point de vue logique si l'on étudie les effets que ces deux groupes de dépenses ont sur l'économie suisse.

Pour cette raison, les montants d'APD bilatérale et d'APD multilatérale qui apparaissent dans le rapport annuel 2002 de la coopération internationale de la Suisse ne peuvent pas être directement comparés avec ceux de la présente étude. De plus, le rapport annuel prend en compte les versements d'APD des autres offices fédéraux que la DDC et le seco (156 millions de francs en 2002), alors que l'étude ne les comptabilise pas. Enfin la présente étude ne tient pas compte des versements d'APD fournis par les cantons et les communes de Suisse (23,7 millions de francs en 2002).

Le montant total d'APD comptabilisé dans cette étude s'élève à 1'252,3 millions de francs alors que le chiffre comparable que l'on peut extraire du rapport annuel serait de 1280,3 millions (sans compter les versements d'APD des autres offices fédéraux ni les versements des cantons et communes suisses). La différence est de l'ordre de 2%, ce qui constitue une très bonne approximation.

2.1 Flux d'APD et leurs effets sur la demande globale : vue d'ensemble

Le **tableau 1** permet de comparer les montants 2002 de l'APD bilatérale, des cofinancements et de l'aide multilatérale aux chiffres correspondants de 1994 et 1998. En 2002 par rapport à l'année 1998, on constate des augmentations relativement fortes de l'APD bilatérale et des cofinancements, respectivement d'environ 39% et 32%. En revanche, on observe une réduction de l'APD multilatérale d'environ 29% entre ces mêmes années.

Tableau 1. Dépense d'APD bilatérale, de cofinancements et d'APD multilatérale en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs)

Année	Dépense d'APD bilatérale			Dépense cofinancements			Dépense APD multilat.		
	En Suisse = effet direct	Étranger	Total	En Suisse = effet levier	Étranger	Total	effet indirect		Total
							Min	Max	
1994	325'120	309'588	634'708	196'859	140'231	337'090	672'886	828'780	686'142
1998	260'541	311'418	571'959	124'781	140'898	265'679	497'896	593'736	638'142
2002	467'899	328'645	796'544	148'296	201'874	350'170	415'631	537'525	455'729
Variation 1998-2002	207'358	17'227	224'585	23'515	60'976	84'491	-82'265	-56'211	-62'344
Variation (%) 1998-2002	79,6%	5,5%	39,3%	18,8%	43,3%	31,8%	-16,5%	-9,5%	-9,8%

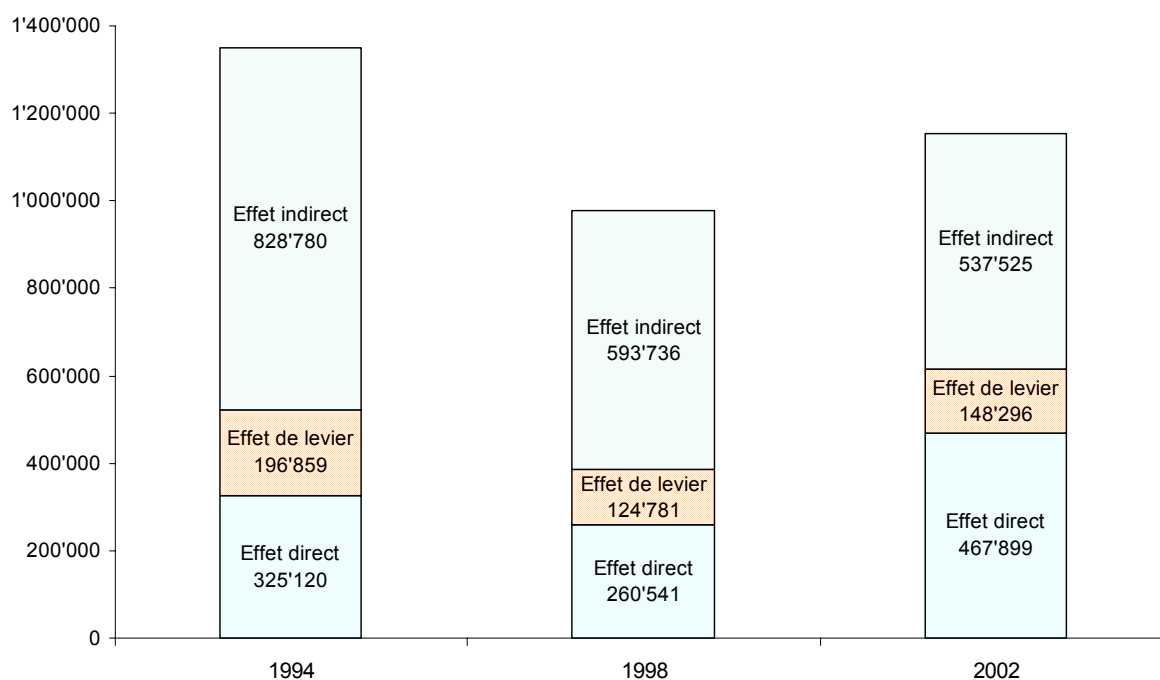
Le **tableau 1** montre que l'effet direct, soit la part de l'APD bilatérale dépensée en Suisse, a augmenté considérablement entre 1998 et 2002 (de près de 80%). Il en va de même de l'effet de levier, quoique dans une moindre mesure (près de 32%). Par contre, l'effet indirect de l'APD multilatérale a diminué entre 1998 et 2002, tant dans la variante minimale que dans la variante maximale (respectivement de 16,5% et de 9,5%). Les éléments à l'origine de l'augmentation de l'effet de l'APD bilatérale sur la demande globale en Suisse sont les salaires dépensés en Suisse (y compris les honoraires des consultants), les achats de biens et services en Suisse ainsi que les cofinancements d'ONG ou d'entreprises du secteur privé également dépensés en Suisse. Quant à la diminution de l'effet de l'aide multilatérale, c'est essentiellement la baisse des commandes de biens et services suisses par la Banque Mondiale qui en est la cause.

Pour l'étude de l'effet primaire, le **tableau 1** rapporte les montants de l'APD bilatérale et des cofinancements qui sont dépensés en Suisse (effet direct et effet de levier) ainsi qu'une fourchette portant sur la dépense d'institutions multilatérales en faveur d'entreprises suisses de biens et services (effet indirect). En additionnant les chiffres de ces effets on aboutit au montant de l'effet primaire de l'APD, selon la **figure 1** (rappelons que dans le cas présent l'estimation de l'effet de l'APD bilatérale sur les exportations suisses n'a pas été retenue – en pointillé dans la **figure 1**). Ce montant et son rapport avec l'APD sont précisés dans le **tableau 2** ci-dessous.

Tableau 2. Effet primaire sur la demande en Suisse en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs et par franc d'APD)

Effets	1994		1998		2002		
	En milliers de francs	Par franc d'APD	En milliers de francs	Par franc d'APD	En milliers de francs	Par franc d'APD	
Effet direct	325'121	0,51	260'541	0,45	467'899	0,59	
Effet de levier	196'858	0,31	124'781	0,22	148'296	0,19	
Effet indirect	minimum	672'886	0,98	497'896	0,78	415'631	0,91
	maximum	828'780	1,21	593'736	0,93	537'525	1,18
Effet primaire	minimum	1'194'865	0,90	883'218	0,69	1'031'826	0,82
	maximum	1'350'759	1,02	979'058	0,81	1'153'720	0,92

D'après nos calculs, l'effet primaire de l'APD sur l'économie suisse en 2002 se situe entre environ 1,03 et 1,15 milliard de francs, soit entre huit et neuf dixièmes de l'APD totale. On note ainsi une augmentation par rapport à 1998 tant en valeur absolue que par franc d'APD. L'effet primaire en 2002 reste néanmoins inférieur à celui de 1994. Ceci est aussi illustré dans la **figure 2** ci-dessous.

Figure 2. Effet primaire sur la demande en Suisse (variante maximale, en francs)

Par rapport à 1998, l'effet primaire a augmenté en 2002 d'environ 17 à 18% selon la variante retenue.

Le rôle relatif joué par les trois effets qui composent l'effet primaire est mis en évidence dans le **tableau 3** ci-dessous. Entre 1998 et 2002, quelle que soit la variante retenue, l'effet direct a gagné du poids dans l'effet primaire alors que l'effet indirect en a perdu. L'effet de levier est resté stable sur ces deux années.

Tableau 3. Poids relatif des effets composant l'effet primaire sur la demande globale en Suisse en 1994, 1998 et 2002 (en pour cent)

Effets	1994		1998		2002	
	Variante minimale	Variante maximale	Variante minimale	Variante maximale	Variante minimale	Variante maximale
Effet direct	27%	24%	30%	27%	46%	40%
Effet de levier	16%	15%	14%	13%	14%	13%
Effet indirect	57%	61%	56%	60%	40%	47%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le **tableau 4** ci-dessous présente l'effet primaire et les effets qui le composent sous l'angle des types de dépense. De ce tableau ressort que plus de la moitié de l'effet primaire est généré par des dépenses de salaires en Suisse, quelle que soit la variante retenue. Par salaire, nous entendons bien sûr les salaires du personnel de la coopération internationale de la Suisse (résident en Suisse ou expatrié), mais également les honoraires des consultants et des mandataires suisses contractés dans le cadre de l'APD.

Les achats de biens à des entreprises suisses constituent l'autre grand type de dépense à l'origine de l'effet primaire, puisqu'ils y participent à hauteur d'un tiers environ. Par bien, nous entendons les biens d'équipement comme les autres biens.

Les dépenses en services (autres que ceux de consultants) et les autres dépenses non encore comptabilisées ailleurs contribuent pratiquement à part égale au reste de l'effet primaire sur la demande globale en Suisse.

Tableau 4. Effet primaire sur la demande globale en Suisse par type de dépense en 2002 (en milliers de francs)

Effets	Salaires	Services	Biens	Autres	Total	
Effet direct	226'014	31'820	148'603	61'462	467'899	
Effet de levier	95'819	2'518	49'959	0	148'296	
Effet indirect	minimum	227'250	43'092	3'876	415'631	
	maximum	271'246	46'771	3'876	537'525	
Effet primaire	minimum	549'083	77'431	339'975	65'338	1'031'826
	maximum	593'079	81'110	414'194	65'338	1'153'720

Dans les points 2.2 à 2.4 qui suivent, chaque effet composant l'effet primaire sur la demande globale en Suisse est analysé plus en profondeur, de même que les flux d'APD qui les génèrent.

2.2. L'APD bilatérale et son effet direct sur la demande globale en Suisse

Le **tableau 5** ci-dessous met en évidence l'effet direct induit par chaque catégorie de l'APD bilatérale (APDB) retenue dans cette étude. Celui-ci, au total, passe de 0,45 à 0,59 franc par franc d'APDB entre 1998 et 2002. Cette augmentation est directement

liée à celle de l'APDB (de par la nature même de cette dernière), supérieure de 225 millions de francs en 2002 par rapport à 1998. De plus, la part de l'APDB dans l'APD totale est plus élevée en 2002 qu'en 1998, sans doute en raison du montant anormalement faible de l'APD multilatérale en 2002 (voir point 2.4 concernant le caractère atypique de l'année 2002 pour l'APD multilatérale). Ceci constitue un élément d'explication à l'augmentation importante de l'effet direct de l'APDB.

Il y en a un autre, qui tient à la différence d'appréciation des dépenses d'APD bilatérale entre cette étude et l'étude précédente portant sur l'année 1998. Pour cette étude, la DDC a pu extraire de son système central des données très précises sur les déboursments effectifs d'APD bilatérale alors que, lors de l'étude précédente, ces mêmes données étaient issues de plusieurs systèmes au sein des services concernés de la DDC. Il est probable que cette différence d'appréciation ait eu une influence sur l'augmentation de l'effet direct entre 1998 et 2002 puisque c'est indéniablement la catégorie *coopération au développement* de la DDC qui provoque le plus grand bond de l'effet direct entre 1998 et 2002.

Tableau 5. Effet direct sur la demande globale en Suisse de l'APD bilatérale en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs et par franc d'APDB)

Catégorie d'aide	1994			1998			2002		
	APDB totale (1)	Dépense en Suisse (effet direct)		APDB totale (4)	Dépense en Suisse (effet direct)		APDB totale (7)	Dépense en Suisse (effet direct)	
		Milliers. Frs (2)	Par Fr. APDB (3)=(2)/(1)		Milliers. Frs (5)	Par Fr. APDB (6)=(5)/(4)		Milliers. Frs (8)	Par Fr. APDB (9)=(8)/(7)
Coopération au développement (technique*)	237'887	96'076	0,40	227'727	91'352	0,40	367'376	237'796	0,65
Coopération économique et commerciale (MPEC*)	198'944	110'271	0,50	166'714	50'224	0,30	244'887	86'740	0,35
Aide humanitaire et alimentaire	119'977	41'075	0,34	87'373	30'523	0,35	64'652	32'364	0,50
Frais administratifs	77'906	77'698	1,00	90'144	88'442	0,98	119'629	111'000	0,93
Total	634'709	325'120	0,51	571'959	260'541	0,45	796'544	467'899	0,59

* Entre parenthèse la dénomination de la catégorie d'aide dans les études précédentes

Enfin, un autre élément d'explication se situe au niveau des frais administratifs de la DDC : en 1998, par exemple, la DDC n'était pas encore dans son bâtiment d'Ausserholigen, dont le loyer ainsi que ceux des dépôts ont été le double en 2002 par rapport à ceux retenus dans pour l'année 1998. Le personnel de la centrale s'est également renforcé entre 1998 et 2002 de plus de 40%. Ces changements, avec d'autres encore, ont indubitablement contribué à l'augmentation de l'APD bilatérale.

Ces éléments d'explication nous permettent d'écarter la première impression qui se dégage des chiffres du **tableau 5**, soit le caractère lié de l'APD bilatérale suisse. Le

rapport⁵ du CAD sur la coopération au développement lève le doute plus clairement encore sur ce point : l'APD bilatérale de la Suisse est déliée dans une proportion de 95,1% et seuls 29 millions de dollars américains de cette aide sont encore liés.

Le **tableau 6** ci-dessous considère la répartition de l'effet direct de l'APD bilatérale par type de dépense et par catégorie d'aide. Les salaires (y compris les honoraires des consultants) sont responsables en 2002 de près de la moitié de l'effet direct. Ceux-ci sont concentrés dans les catégories d'aide *coopération au développement* et *frais administratifs*. Ces deux catégories d'aide génèrent à elles seules près des trois quarts de l'effet direct. Il faut noter ici que les salaires du personnel du seco apparaissent dans la catégorie des *frais administratifs*, de même que les honoraires de leurs consultants.

Les dépenses en biens et en services sont responsables d'un bon tiers de l'effet direct. Les dépenses en biens sont concentrées dans les catégories *coopération au développement* et *coopération économique et commerciale* (mesures de politique économique et commerciale – MPEC - dans les précédentes études). En revanche, les dépenses en services sont surtout répertoriées dans les catégories d'aide *coopération au développement* et *frais administratifs*.

Il est intéressant de remarquer que la part des salaires dans l'effet direct était un peu plus forte en 1998 qu'en 2000 (58% contre 48%). La part des biens et des services dans l'effet direct est restée quant à elle relativement stable entre 1998 et 2002. Les catégories d'aide *coopération au développement* et *frais administratifs* comptaient en 1998 pour près de 70% dans l'effet direct, soit un peu moins qu'en 2002. Toutes ces comparaisons doivent toutefois être nuancées du fait de l'importante élévation de l'effet direct lui-même entre 1998 et 2002 (près de 80%).

Tableau 6. Effet direct sur la demande globale de la Suisse par catégorie d'aide et par type de dépense d'APD bilatérale en 2002 (en milliers de francs)

Catégorie d'aide	Salaires	Services	Biens	Autres	Total
Coopération au développement (technique *)	94'511	17'466	65'291	60'528	237'796
Coopération économique et commerciale (MPEC *)	34'481	482	51'743	34	86'740
Aide humanitaire et alimentaire	14'249	1'128	16'988	0	32'364
Frais administratifs	82'773	12'744	14'582	900	111'000
Total	226'014	31'820	148'603	61'462	467'899

* Entre parenthèse la dénomination de la catégorie d'aide dans les études précédentes

⁵ OCDE, Les dossiers du CAD 2004, volume 5, n°1, Coopération pour le développement, Rapport 2003, pp. 197-199 (tableaux 23 et 24).

2.3. Les cofinancements et leur effet de levier sur la demande globale en Suisse

Il y a trois sources distinctes aux cofinancements générés par l'APD bilatérale de la DDC ou du seco : les ONG, les crédits mixtes du seco (regroupés dans la catégorie de financement des infrastructures) et les autres sources. Le **tableau 7** ci-dessous présente l'effet de levier provoqué par chacune de ces sources, soit la dépense en Suisse dont elles sont l'origine.

Tableau 7. Cofinancements et effet de levier sur la demande globale en Suisse selon la source en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs)

Source	1994			1998			2002		
	Dépense			Dépense			Dépense		
	Totale	En Suisse	À l'étranger	Totale	En Suisse	À l'étranger	Totale	En Suisse	À l'étranger
ONG	201'767	62'253	139'514	225'950	90'226	135'724	330'692	129'818	200'874
Financement des infrastructures (crédits mixtes *)	125'210	125'210	0	26'692	26'685	7	11'649	11'613	36
Autres	10'113	9'396	717	13'037	7'870	5'167	7'830	6'865	964
Total	337'090	196'859	140'231	265'679	124'781	140'898	350'170	148'296	201'874

* Entre parenthèse la dénomination de la source dans les études précédentes

Ce tableau montre que les cofinancements ont globalement augmenté de près d'un tiers entre 1998 et 2002. La distinction par source nous permet de constater que cette augmentation aurait été encore plus forte si elles ne tenaient qu'aux ONG. Mais les cofinancements liés aux crédits mixtes et aux autres sources ont diminué de manière importante sur ces deux années. Les cofinancements liés aux crédits mixtes ont diminué de plus de moitié entre 1998 et 2002, mais moins drastiquement qu'entre 1994 et 1998. Cette diminution des crédits mixtes sur les trois années corrobore la volonté du seco de progressivement abandonner cet instrument pour se concentrer sur les mesures destinées à favoriser l'engagement de ressources du secteur privé.

L'évolution de l'effet de levier suit celle des cofinancements qui le provoquent. L'effet de levier dû aux ONG est en augmentation entre 1998 et 2002 et représente près de 90% de l'effet de levier global en 2002. En 1998, il en représentait les trois quarts environ et seulement un tiers en 1994. L'effet de levier dû aux crédits mixtes a chuté de plus de moitié entre 1998 et 2002 et ne représente plus qu'un dixième, en 2002, de ce qu'il valait en 1994. Nous assistons donc à une évolution croisée de l'origine majoritaire de l'effet de levier sur les trois années considérées, passant des crédits mixtes aux ONG.

Le **tableau 8** ci-dessous présente l'effet de levier par catégorie d'aide en 1994, 1998 et 2002. C'est indéniablement dans la catégorie *coopération au développement* que l'évolution est la plus importante entre 1998 et 2002, tant en valeur absolue que par franc d'APD bilatérale. Cela va de pair avec la prédominance des cofinancements

des ONG dans l'effet de levier global⁶, puisque ces dernières reçoivent leurs contributions ou honoraires essentiellement dans le cadre de la coopération au développement de la DDC.

Tableau 8. Effet de levier sur la demande globale en Suisse par catégorie d'aide en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs et par franc d'APDB)

Catégorie d'aide	1994			1998			2002		
	APDB (1)	Effet de levier		APDB (4)	Effet de levier		APDB (7)	Effet de levier	
		Milliers frs (2)	Par fr. APDB (3)=(2)/(1)		Milliers frs (5)	Par fr. APDB (6)=(5)/(4)		Milliers frs (8)	Par fr. APDB (9)=(8)/(7)
Coopération au développement (technique *)	237'887	11'392	0,05	227'727	9'575	0,04	367'376	78'611	0,21
Coopération économique et financière (MPEC *)	198'944	125'210	0,63	166'714	27'247	0,16	244'887	11'613	0,05
Aide humanitaire et alimentaire	119'977	20'767	0,17	87'373	13'125	0,15	64'652	14'838	0,23
Frais administratifs	77'906	39'490	0,51	90'144	74833	0,83	119'629	43'234	0,36
Total	634'709	196'859	0,31	571'959	124'781	0,22	796'544	148'296	0,19

* Entre parenthèse la dénomination de la catégorie d'aide dans les études précédentes

Ce tableau nous apprend aussi que, globalement, l'effet de levier par franc d'APD bilatérale diminue au cours des années 1994, 1998 et 2002.

Le **tableau 9** ci-dessous présente la répartition de l'effet de levier par catégorie d'aide et par type de dépense en 2002. Les salaires (y compris les honoraires des consultants) comptent pour près des deux tiers de l'effet de levier global et les biens pour un tiers. Un peu moins de la moitié de l'effet de levier dépensé pour des salaires l'est dans le cadre de la *coopération au développement* et un peu plus du tiers en tant que *frais administratifs*. Les cofinancements de biens dépensés en Suisse le sont pour plus de la moitié dans le cadre de la *coopération au développement* et à raison d'un cinquième environ dans le cadre de la *coopération économique et financière*.

Il n'en était pas ainsi en 1998 : les salaires comptaient pour environ deux cinquièmes de l'effet de levier global et les biens pour un quart. L'effet de levier dépensé pour des salaires l'était pour plus de deux tiers dans la catégorie des *frais administratifs* et pour moins d'un cinquième dans le cadre de la *coopération au développement*. Plus des deux tiers de l'effet de levier dépensé pour des biens l'était dans le cadre de la *coopération économique et financière* et pratiquement rien dans le cadre de la *coopération au développement*.

⁶ Selon les enseignements du tableau 7.

Tableau 9. Effet de levier sur la demande globale en Suisse par catégorie d'aide et par type de dépense en 2002 (en milliers de francs)

Catégorie d'aide	Salaires	Services	Biens	Autres	Total
Coopération au développement (technique*)	46'769	988	30'854	0	78'611
Coopération économique et financière (MPEC*)	1'323	0	10'290	0	11'613
Aide humanitaire et alimentaire	14'471	211	156	0	14'838
Frais administratifs	33'255	1'319	8'660	0	43'234
Total	95'819	2'518	49'959	0	148'296

* Entre parenthèse la dénomination de la catégorie d'aide dans les études précédentes

2.4. L'APD multilatérale et son effet indirect sur la demande globale en Suisse

Comme nous l'avons rapporté ci-dessus, l'effet indirect a connu en 2002 une baisse par rapport à 1998. Celle-ci est estimée à 16,5% dans la variante minimale et à 9,5% dans la variante maximale. Le **tableau 10** ci-dessous permet de détecter le facteur à l'origine de la baisse de l'effet indirect de l'APD multilatérale : il s'agit du montant des projets attribués à des entreprises suisses dans le cadre des appels d'offres de la Banque mondiale. Les versements à des entreprises suisses de biens et services consentis par l'ONU, le CICR et les autres institutions multilatérales augmentent entre 1998 et 2002, tant dans la variante minimale que maximale. En ce qui concerne les versements des banques régionales de développement, ils diminuent pendant la même période dans la variante minimale, mais augmentent dans la variante maximale. Ceci s'explique peut-être par le fait que les banques régionales se tournent davantage vers les filiales (qui sont pour elles locales) des entreprises suisses de biens et services auxquelles elles adressent leurs contrats, plutôt qu'à la maison-mère située en Suisse. Ou alors que la maison-mère fait appel à ses filiales régionales pour honorer ses contrats avec les banques régionales.

Tableau 10. Effet indirect sur la demande en Suisse de l'APD multilatérale en 1994, 1998 et 2002 (en milliers de francs)

Catégorie d'aide	1994			1998			2002		
	APDM	Effet indirect Min Max		APDM	Effet indirect Min Max		APDM	Effet indirect Min Max	
ONU	263'800	65'302	102'622	222'471	34'274	76'345	231'329	36'774	102'775
Banque mondiale	179'400	196'806	296'872	163'257	96'719	145'881	10'523	22'808	34'400
Banques régionales	68'900	117'293	133'959	84'584	73'071	77'678	67'852	45'468	89'769
CICR	82'500	277'112	277'112	82'145	279'184	279'184	88'400	278'452	278'452
Autres institutions	91'600	16'373	18'215	85'685	14'648	14'648	57'625	32'129	32'129
Total	686'200	672'886	828'780	638'142	497'896	593'737	455'729	415'631	537'525

Plusieurs éléments peuvent expliquer la baisse importante des achats de biens et services à des entreprises suisses consentis par la Banque mondiale. Premièrement, il faut noter qu'en 2002, ces achats ont été bien moindres qu'en 2001 et 2003 par exemple (lors de ces deux années, les versements bruts ont plutôt été de 50 millions de dollars américains). Deuxièmement, la Banque mondiale semble attribuer de plus en plus à des entreprises des pays émergents les contrats qu'elle met au concours, ces pays disposant d'un avantage concurrentiel en terme de prix par rapport à la Suisse. Troisièmement, il faut noter que la tendance à la baisse des dépenses de la Banque mondiale en faveur d'entreprises suisses, observée déjà en 1998, continue à se confirmer. A son origine, il y a notamment un changement dans la structure des prêts, dans laquelle la part attribuée au financement de projets d'investissements, dont relèvent les données considérées ici, tend à diminuer (Banque Mondiale, 1999).

De la même manière, nous pouvons étudier l'effet indirect et son évolution en nous basant sur l'indicateur de « retour par franc d'APDM », dont les chiffres sont rapportés dans le **tableau 11** ci-dessous. Pour la Banque mondiale, ce retour par franc d'APD multilatérale a fortement augmenté quel que soit la variante retenue. Il atteint entre 2,17 et 3,27 francs. Ceci est dû principalement au montant anormalement faible de l'APD multilatérale versée à la Banque mondiale en 2002. Il faut en effet se souvenir que la finalisation de la 13^{ème} reconstitution des ressources de l'Agence internationale de développement (IDA du groupe de la Banque mondiale) a pris du retard et qu'ainsi la première contribution suisse en sa faveur n'a pas pu se faire en 2002 (elle est intervenue en 2003). Ce sont environ 120 millions de francs qui n'apparaissent ainsi pas dans les versements d'APD multilatérale en faveur de la Banque mondiale en 2002. Si ce montant avait été versé cette année-là, le retour par franc d'APD multilatérale fournie à la Banque mondiale aurait oscillé entre 17 et 26 centimes selon la variante retenue.

Tableau 11. Effet indirect sur la demande globale en Suisse par franc d'APD multilatérale en 1994, 1998 et 2002 (en francs)

Source	1994		1998		2002	
	Effet indirect par franc		Effet indirect par franc		Effet indirect par franc	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max
ONU	0,25	0,39	0,15	0,34	0,16	0,44
Banque mondiale	1,10	1,65	0,59	0,89	2,17	3,27
Banques régionales	1,70	1,94	0,86	0,92	0,67	1,32
CICR	3,36	3,36	3,40	3,40	3,15	3,15
Autres institutions	0,18	0,20	0,17	0,17	0,56	0,56
Total	0,98	1,20	0,78	0,93	0,91	1,18

Le **tableau 12** ci-dessous décompose l'effet indirect de l'APD multilatérale par type de dépense. On note en particulier qu'entre 70% et 84% des salaires (y compris les honoraires des consultants) qui sont versés dans le cadre de l'effet indirect de l'APD multilatérale relèvent du CICR. Il en est de même des services où la part du CICR se situe entre 86% et 93% du total. L'effet indirect provoqué par l'APD multilatérale versée au CICR occupe une place prépondérante, atteignant une proportion entre 52% et 67% de l'effet indirect total. Il en allait déjà ainsi en 1998, quoiqu'un peu plus faiblement (entre 47% et 56%).

Plus de la moitié de l'effet indirect total est constitué de dépenses en salaires (y compris les honoraires des consultants) tant dans la variante minimale que dans la variante maximale. Les dépenses en biens entrent dans l'effet indirect à hauteur d'un tiers environ dans la variante minimale et de deux cinquièmes dans la variante maximale. En 1998, les dépenses en salaires et en biens participaient à l'effet indirect avec environ la même force (entre 40% et 50% de l'effet indirect).

Tableau 12. Effet indirect sur la demande globale en Suisse selon la source et par type de dépense d'APD multilatérale en 2002 (en milliers de francs)

Source	Salaires		Services		Biens		Autres		Total	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
ONU	0	36'554	1'820	4'569	34'954	61'652	0	0	36'774	102'775
Banque mondiale	3'023	4'559	378	570	19'407	29'271	0	0	22'808	34'400
Banques régionales	2'655	8'561	332	1'070	39'465	77'122	3'016	3'016	45'468	89'769
CICR	191'478	191'478	40'333	40'333	46'641	46'641	0	0	278'452	278'452
Autres institutions	30'094	30'094	229	229	946	946	860	860	32'129	32'129
Total	227'250	271'246	43'092	46'771	141'413	215'632	3'876	3'876	415'631	537'525

3. Calcul de l'effet multiplicateur et des retombées sur l'économie suisse

Jusqu'ici, nous avons présenté et analysé, pour l'année 2002, l'effet primaire de l'APD et ses composantes. Dans ce qui suit, nous allons intégrer à cet effet l'incidence de l'effet multiplicateur. Nous estimons, comme pour les deux études précédentes, les différents types de multiplicateurs et retombées de l'APD sur le PIB et l'emploi. La technique de calcul ainsi que les formules utilisées sont les mêmes que dans les études précédentes. Elles sont reproduites en détail dans l'annexe A. Les résultats restent donc comparables. Les valeurs des paramètres entrant dans les formules de calcul pour 2002 se trouvent dans la même annexe.

Le **tableau 13** regroupe les résultats obtenus dans les études précédentes ainsi que ceux obtenus pour 2002. Comme pour les études précédentes, nous avons calculé des bornes inférieure et supérieure pour chaque multiplicateur et retombée.

Tableau 13. Effets multiplicateurs et retombées pour 1994, 1998 et 2002

	1994		1998		2002	
	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure
K ₁	0,85	0,93	0,77	0,85	0,99	1,05
K ₂	1,73	1,74	1,72	1,74	1,74	1,76
K ₃	0,98	1,00	0,78	0,82	0,74	0,77
R ₁	1,37	1,46	1,13	1,23	1,31	1,39
R ₂	1,71	2,10	1,70	1,95	1,61	2,06
R ₃	1,30	1,53	1,26	1,42	1,22	1,42
R ₄	1,55	1,79	1,43	1,60	1,42	1,63
R _{4E}	16'000	23'000	13'000	18'000	13'000	19'000

K₁ = Multiplicateur de l'APD bilatérale

K₂ = Multiplicateur de la dépense des institutions multilatérales s'adressant à des entreprises suisses (multiplicateur de l'effet indirect)

K₃ = Multiplicateur des cofinancements relatifs à l'APD bilatérale

R₁ = Retombées sur le PIB pour chaque franc d'APD bilatérale (en franc)

R₂ = Retombées sur le PIB pour chaque franc d'APD multi-/multibilatérale (en franc)

R₃ = Retombées sur le PIB pour chaque franc d'APD totale sans l'effet de levier (en franc)

R₄ = Retombées sur le PIB pour chaque franc d'APD totale avec l'effet de levier (en franc)

R_{4E} = Retombées sur l'emploi de l'APD totale (en places de travail)

Les résultats sont représentés dans les **figures 3** et **4** ci-dessous qui nous permettent de suivre l'évolution des multiplicateurs et retombées sur les trois années considérées.

Figure 3. Multiplicateurs et retombées par franc d'APD (Borne inférieure)

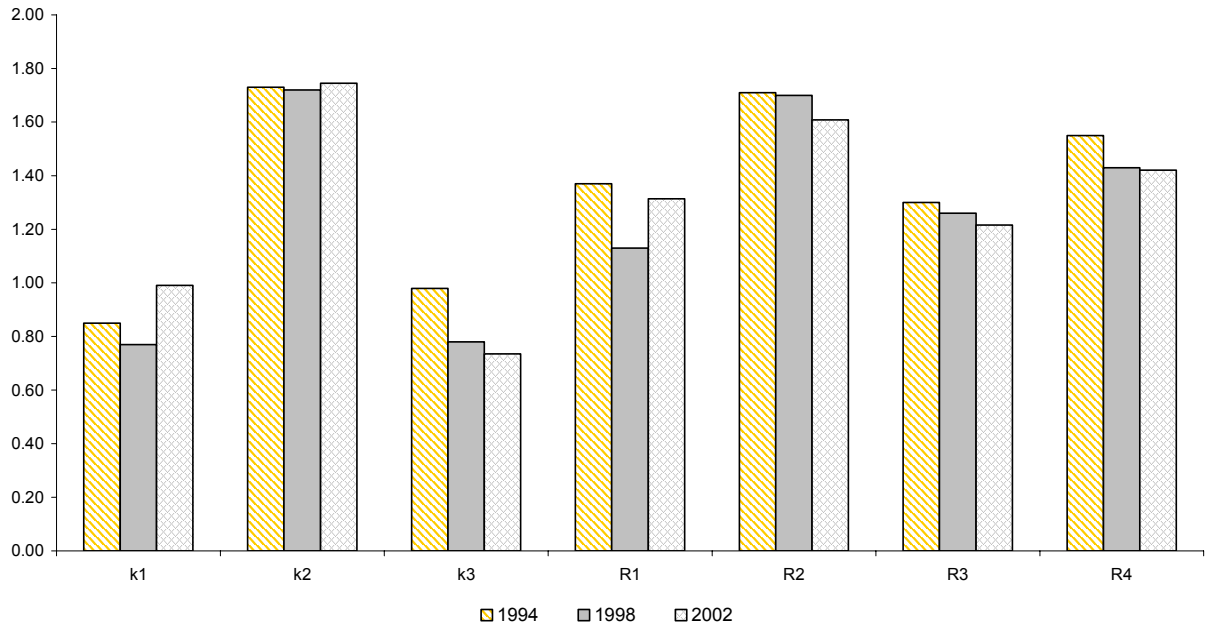
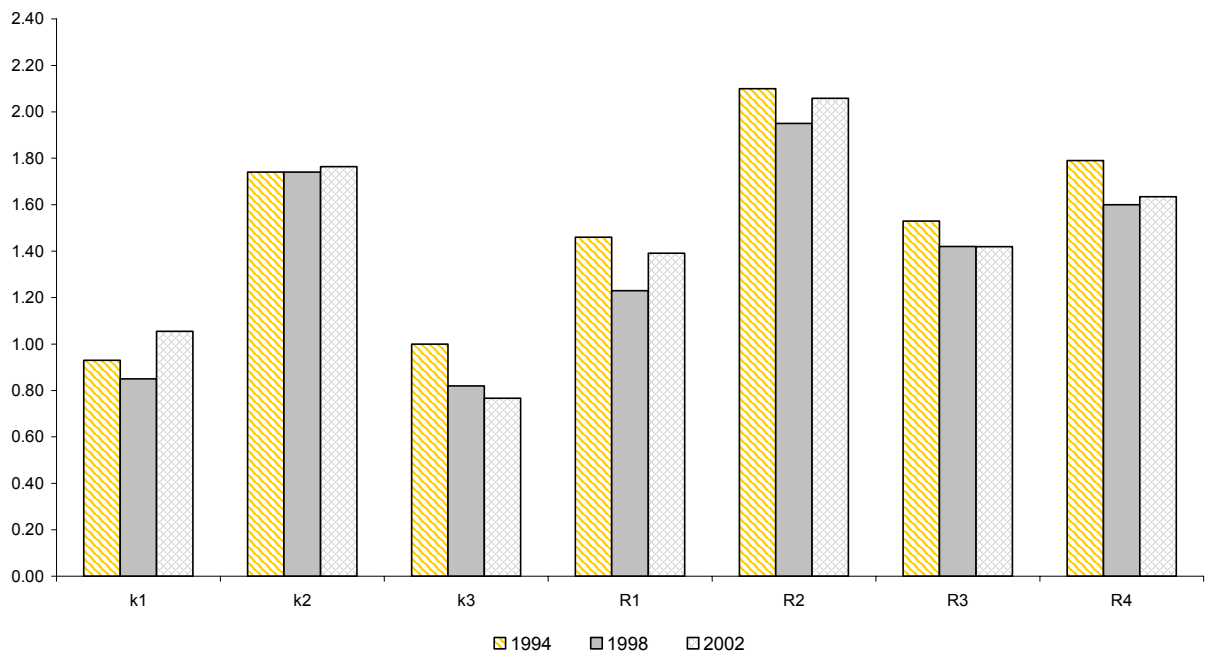


Figure 4. Multiplicateurs et retombées par franc d'APD (Borne supérieure)



3.1. Retombées sur le PIB de l'APD bilatérale (k_1 , R_1)

Les retombées moyennes sur le PIB par franc d'APD bilatérale en 2002 (R_1) sont estimées entre 1,31 et 1,39 franc. On observe une hausse de ces retombées en 2002 par rapport à 1998 avec un gain se situant entre 16 et 18 centimes par franc. Les facteurs déterminants des variations de k_1 et de R_1 (borne supérieure) entre 1998 et 2002 sont recensés dans les **figures 5** et **6** ci-dessous.

Figure 5. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet de l'APD bilatérale sur le PIB (Borne supérieure k_1)

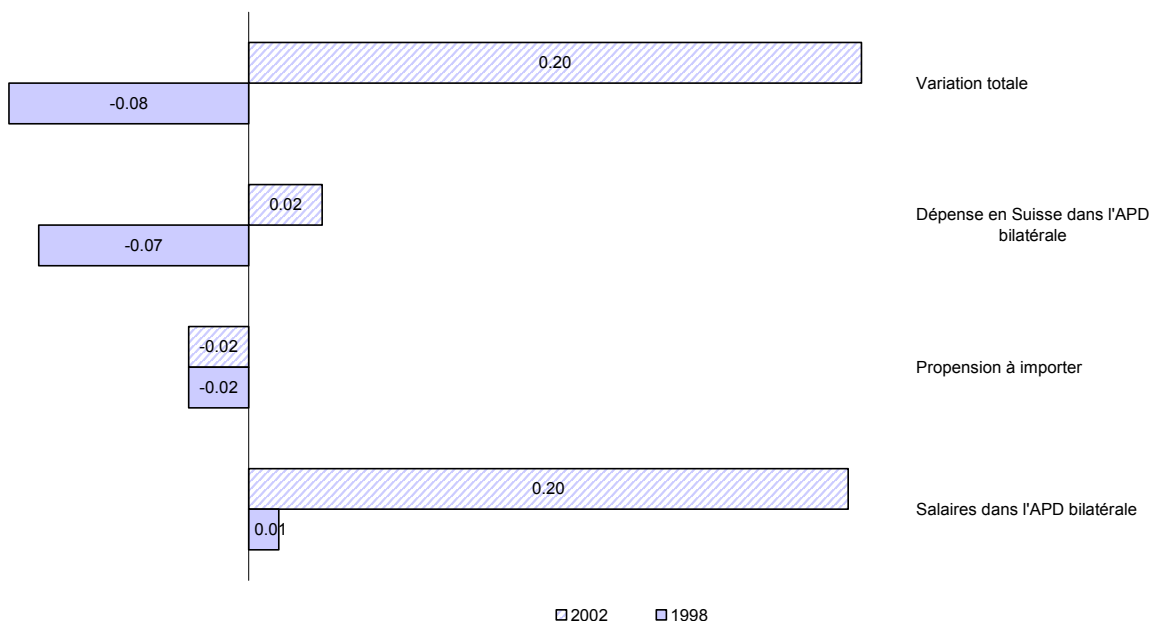
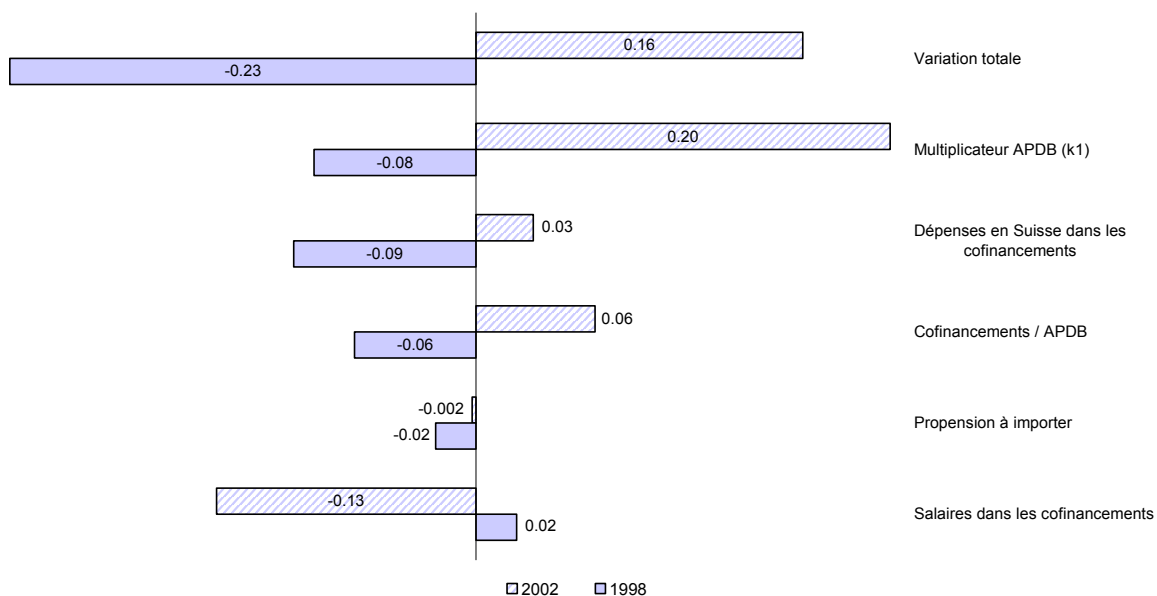


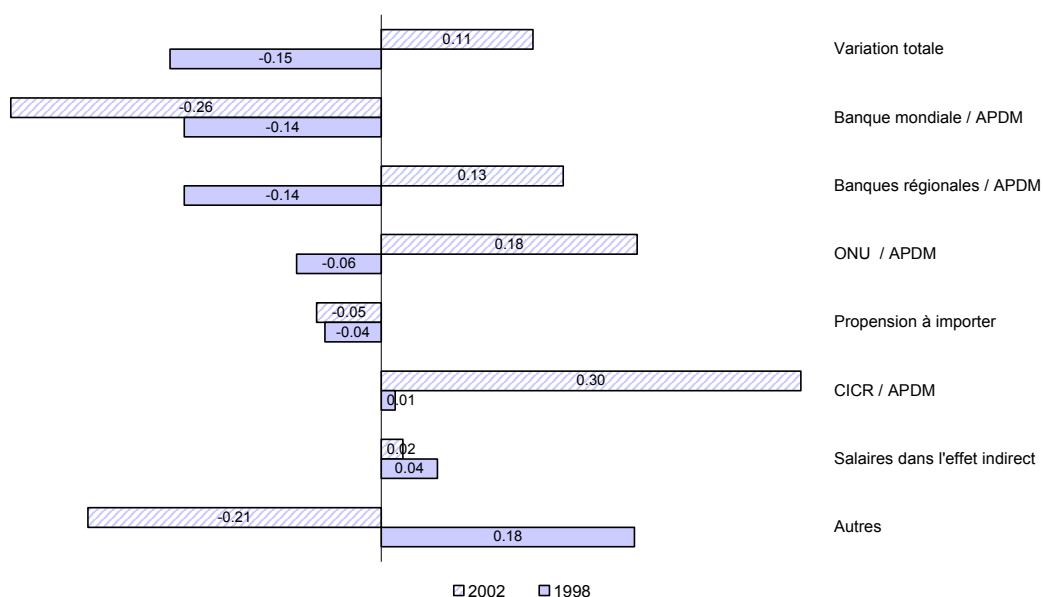
Figure 6. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet de l'APD bilatérale, avec les cofinancements, sur le PIB (Borne supérieure R_1)



3.2. Retombées sur le PIB de l'APD multilatérale (R₂)

Le retour par franc d'APD multilatérale en 2002 (R₂) se situe entre 1,61 et 2,06 francs. L'évolution entre 1998 et 2002 est nuancée selon la borne considérée : on observe une baisse de 9 centimes par franc d'APD multilatérale pour la borne inférieure et une hausse de 11 centimes pour la borne supérieure. La **figure 7** indique les principaux facteurs qui ont contribué à cette dernière hausse. La variation à la baisse du rapport Banque mondiale/APDM y joue un rôle important dans le sens où elle compense partiellement les variations à la hausse des rapports à l'APDM des autres institutions multilatérales retenues dans cette étude.

Figure 7. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total de l'APD multilatérale sur le PIB (borne supérieure R₂)



3.3. Retombées sur le PIB de l'APD totale (R₃ et R₄)

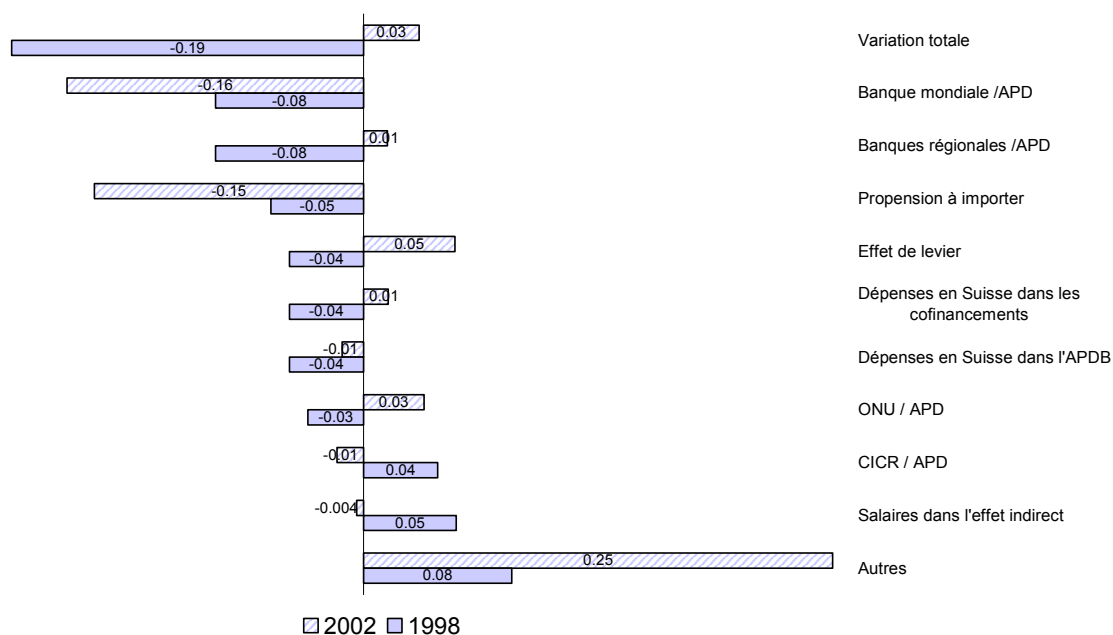
En considérant uniquement les effets directs et indirects, sans l'effet de levier mais avec l'effet multiplicateur k_1 , les retombées moyennes sur le PIB par franc d'APD sont comprises en 2002 entre 1,22 et 1,42 franc (R₃). Comparées à celles de 1998, elles sont égales ou en retrait de 4 centimes selon la borne considérée.

Si l'on considère l'ensemble des effets, primaire et multiplicateur, les retombées moyennes par franc d'APD ont une valeur se situant entre 1,42 et 1,63 franc (R₄). Par rapport aux chiffres de 1998, ces retombées sont en très léger retrait de 1 centime pour la borne inférieure et en légère hausse de 3 centimes pour la borne supérieure.

La **figure 8** dégage, autant que possible, les facteurs explicatifs de la variation des retombées moyennes par franc d'APD (R₄) en 2002 par rapport à l'année 1998 ainsi que pour l'année 1998 par rapport à l'année 1994 (borne supérieure). Nous pouvons observer que le poids dans l'APD des dépenses de la Banque mondiale auprès d'entreprises suisses a été un facteur limitatif de l'importance de R₄, de même que la propension à importer. En revanche, l'effet de levier et le poids dans l'APD des

dépenses de l'ONU auprès d'entreprises suisses ont été chacun un facteur d'influence positif sur R_4 . Le facteur libellé « autres » a influencé de manière décisive l'importance de R_4 , sans qu'il ait été possible de déterminer avec précision chacune de ses composantes (le taux de change dollar/franc est un exemple de ces facteurs autres). Dans ces conditions, nous recommandons une certaine prudence dans l'interprétation des enseignements de la figure ci-dessous.

Figure 8. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total sur le PIB (borne supérieure R_4)

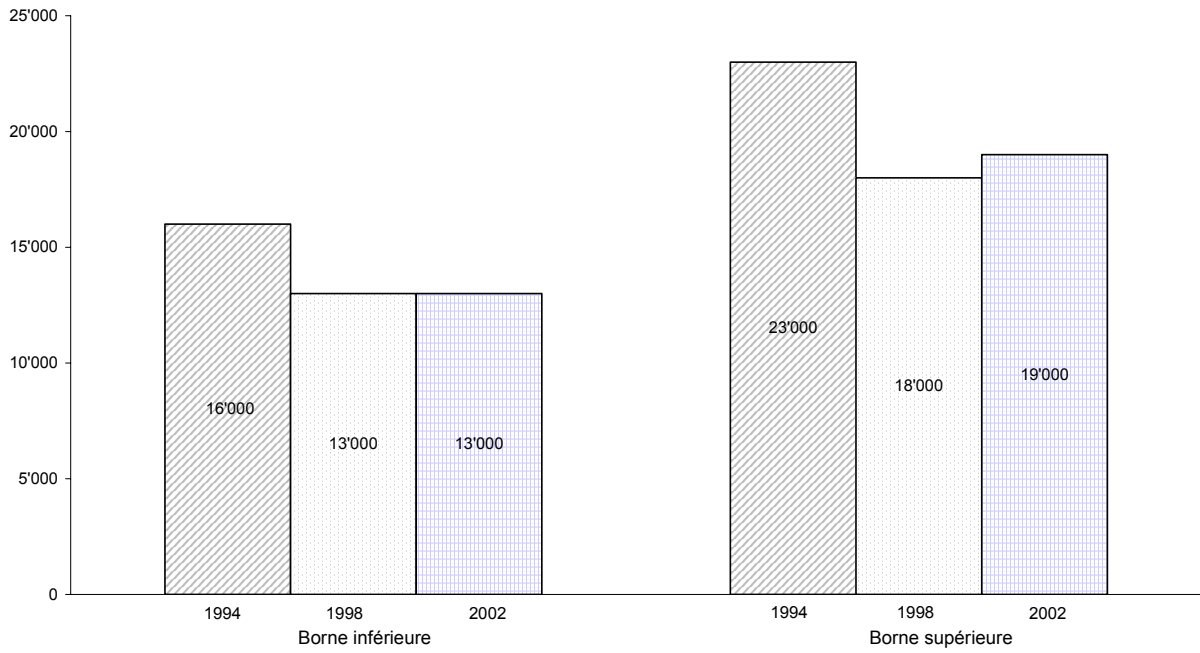


3.4. Effet sur l'emploi de l'APD totale (R_{4E})

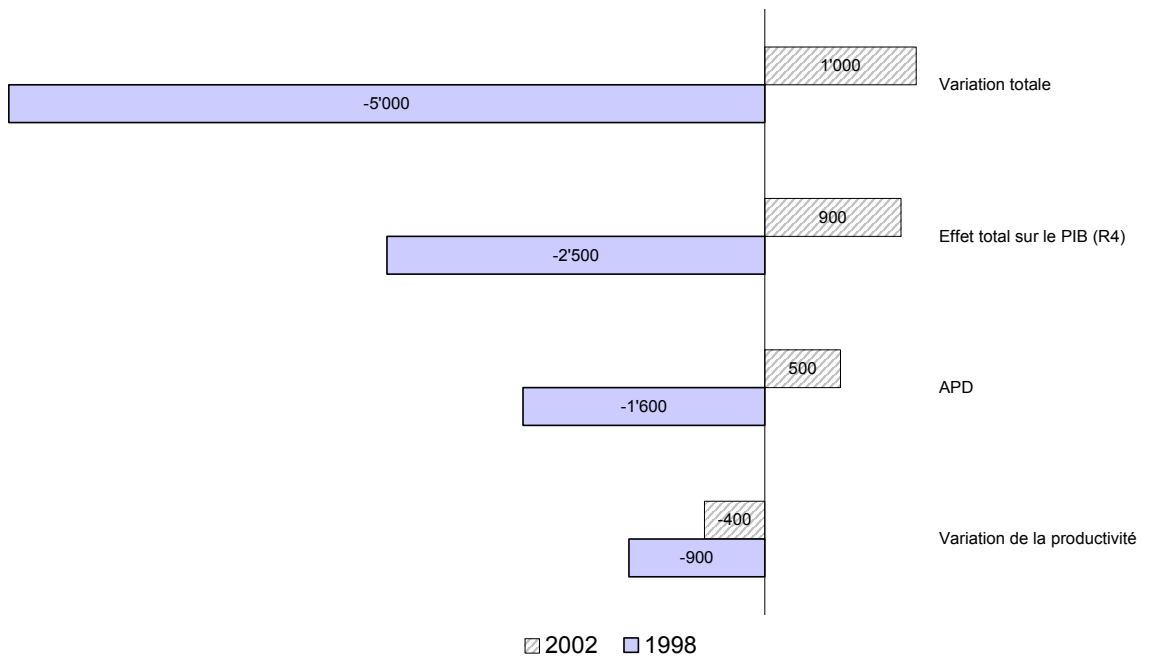
Pour avoir un ordre de grandeur fiable des retombées de l'APD en termes d'emploi, nous avons préféré dégager une fourchette suffisamment large, selon le même procédé de calcul utilisé lors des précédentes études. L'effet total de l'APD sur l'emploi, en tenant compte des postes de travail associés à tous les effets considérés, peut ainsi être estimé entre 13'000 et 19'000. La **figure 9** montre graphiquement l'évolution des retombées de l'APD sur l'emploi pour les trois années considérées.

La **figure 10** dégage, pour la borne supérieure, les facteurs explicatifs à l'augmentation d'environ mille places de travail associées à l'APD entre 1998 et 2002. Bien que la différence dans la productivité du travail entre 1998 et 2002 tire à la baisse le nombre d'emplois impliqués, l'augmentation entre ces deux années de l'APD et des retombées sur le PIB qu'elle provoque est suffisante pour générer malgré tout une hausse des places de travail.

**Figure 9. Retombées de l'APD totale sur l'emploi (R4E)
1994 - 1998 - 2002**



**Figure 10. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total sur l'emploi
(Borne supérieure R4E)**



4. Conclusion

L'étude conduite sur la base des données de l'année 2002 confirme l'importance des effets de l'APD sur l'économie suisse déjà mesurés lors des deux précédentes études en 1994 et 1998. Le fait de disposer maintenant de résultats globalement assez concordants pour trois années de repère entre 1994 et 2002 confère une certaine fiabilité à ces résultats.

Dans cette partie du rapport, nous présentons les trois conclusions qui s'imposent, sans pour autant prétendre être exhaustif. La première conclusion se concentre sur les résultats et leurs enseignements. La deuxième conclusion énumère les limites aux résultats de cette étude. Quant à la troisième conclusion, elle ouvre des pistes de réflexion pour compléter les résultats de cette étude.

Première conclusion : les retombées de l'APD sur le PIB se situent entre 1,42 et 1,63 par franc d'APD en 2002. Quant aux postes de travail que l'APD contribue à maintenir en Suisse, ils peuvent être estimés entre 13'000 et 19'000. Ces résultats sont extrêmement proches de ceux qui avaient été obtenus pour l'année 1998. Cette première conclusion nécessite toutefois d'être nuancée.

Car, au delà de l'équivalence des résultats globaux de l'étude entre 1998 et 2002, il faut mettre en évidence l'évolution entre ces deux années des différents effets qui composent les retombées calculées, mais aussi celle des flux d'APD qui les provoquent.

L'APD bilatérale retenue par cette étude est plus élevée en 2002 qu'en 1998 et 1994. Nous avons entre autres expliqué ce fait par une compilation de données de la part de la DDC vraisemblablement plus précise cette fois que lors des études précédentes. Cette augmentation importante de l'APD bilatérale, de par la nature de cette dernière, s'est répercutée au moins partiellement en tant qu'effet direct sur la demande globale en Suisse. Ceci explique le saut de cet effet direct entre 1998 et 2002. Le niveau de ce dernier en 2002 ne trahit donc pas, indubitablement, le caractère lié de la coopération au développement bilatérale de la DDC, comme le prouve le rapport du CAD en la matière.

En revanche, l'aide à la balance des paiements a été remplacée par l'aide budgétaire directe dès l'année 2002, ce qui constitue une différence de taille en terme d'effet direct. L'aide budgétaire directe engendre moins d'effets positifs sur l'économie suisse car elle fournit des ressources financières directement aux gouvernements des pays partenaires à la place de fournir des importations de première nécessité de la Suisse.

L'effet de levier a augmenté entre 1998 et 2002, sans pourtant atteindre son niveau de 1994. C'est l'augmentation des cofinancements des ONG qui en est la raison car les crédits mixtes, de leur côté, ont baissé sur ces trois années.

L'APD multilatérale a été, nous le savons, anormalement faible en 2002 en raison du report de 2002 à 2003 de la première contribution suisse à la 13^{ème} reconstitution des ressources de l'IDA. L'effet indirect de l'APD multilatérale a été plus faible en 2002 qu'en 1998 et 1994, en raison surtout de la baisse des commandes de la Banque mondiale auprès d'entreprises suisses. Avec le faible niveau de l'APD multilatérale en 2002, l'effet indirect par franc d'APDM est resté pourtant relativement important (il se situe entre celui de 1994 et celui de 1998).

Ainsi, les résultats globaux en 1998 ne sont équivalents à ceux de 2002 qu'en apparence : en 1998, l'APD multilatérale fut un élément de poids dans les retombées globale de l'APD sur l'économie suisse, tant au niveau de l'effet indirect que de l'effet multiplicateur. En 2002, l'élément de poids est l'APD bilatérale, avec ses effets direct et multiplicateur.

Deuxième conclusion : afin d'interpréter les résultats à bon escient, il convient de prendre conscience de leurs limites.

Certes, les dépenses des institutions multinationales ainsi que celles de cofinancement sont d'une certaine manière dépendantes des montants d'APD, mais elles apparaissent aussi comme moins sous contrôle que les autres dépenses d'APD. En témoignent par exemple les dépenses de la Banque mondiale auprès d'entreprises suisses, lesquelles auraient sans doute été les mêmes si le versement reporté à l'IDA avait quand même été effectué. Pour ce type de dépenses, on est en présence de grandeurs susceptibles de varier sensiblement selon les années. Ceci nous interdit donc de supposer qu'une variation future de l'APD aurait nécessairement un effet sur le PIB proche de celui que nous avons estimé.

En outre, il faut être conscient que nos estimations ne prennent pas en compte la possibilité que les ressources consacrées à l'APD puissent être utilisées autrement (par exemple pour des dépenses d'infrastructures en Suisse). Les ressources qui ne seraient plus affectées à l'APD pourraient en effet financer d'autres dépenses publiques ou permettre l'augmentation de la demande privée. Il est néanmoins vraisemblable que, du moins à court terme, l'effet sur le PIB qui en résulterait, notamment dans les périodes de faible conjoncture, dépasserait difficilement le niveau relativement élevé atteint par l'effet de l'APD. De plus, comme nous l'avons mentionné en introduction, la coopération internationale au développement de la Suisse fait partie intégrante de sa politique extérieure et ses objectifs ne sont en aucun cas les mêmes que ceux de sa politique intérieure.

Cela ne signifie pas pour autant que le coût de l'APD soit négligeable. En effet, pour calculer ce dernier, il faut aussi considérer que la dépense de l'APD, dans la mesure où elle n'est pas compensée par des retours en matière notamment d'exportations et dont nous n'avons dégagé qu'une vue partielle, porte sur des services et des biens qui sont livrés gratuitement à l'étranger. Reste que l'ampleur des effets estimés suggère que le coût en question est sans doute nettement inférieur à ce qu'on pourrait imaginer si l'on assimilait les conséquences de l'APD à celles habituelles d'un don.

Troisième conclusion : il faut avoir à l'esprit que les retombées de l'APD sur l'économie suisse ne se limitent pas à ce que nous avons chiffré dans le cadre de cette étude. Nous y voyons deux raisons principales :

D'une part, l'étude ne prend en compte que les dépenses d'APD de la DDC et du seco, alors que les directives du CAD permettent de comptabiliser, en tant qu'APD, certains flux financiers d'autres offices fédéraux (pour les activités de promotion de la paix, par exemple, ou pour couvrir certains coûts des réfugiés en Suisse) ou certaines dépenses des cantons et des communes suisses versées en faveur des pays en développement. Les retombées de ces flux sur l'économie suisse ne sont pas comprises dans cette étude, mais elles ne pourraient que renforcer celles que nous venons de calculer.

D'autre part, l'étude suit une approche comptable de l'APD et ne s'intéresse pas aux effets à plus long terme de la coopération internationale de la Suisse. Or, il y a bien d'autres volets de la contrepartie de l'aide pour l'économie suisse qui sont indirects et difficilement quantifiables. Dans l'annexe B, nous avons cherché à quantifier un de ces effets, en l'occurrence celui de l'APD bilatérale sur les exportations suisses. Les résultats économétriques montrent que pour la plupart des pays bénéficiaires de l'aide, le lien entre l'APD et les exportations suisses à destination de ces pays est positif et significatif à long terme.

Mais il y a bien d'autres effets que nous ne pouvons que citer pour mémoire, faute de pouvoir les quantifier. Il s'agit notamment des gains en capital humain liés aux connaissances acquises par le personnel suisse dans le cadre des projets financés par l'APD. Un autre type d'avantage est lié aux réseaux de relations d'affaires tissés par les entreprises suisses dans le cadre de l'APD, de même qu'à la connaissance accrue de nouveaux marchés que cette dernière permet. Ces avantages sont susceptibles de procurer à ces entreprises d'autres contrats dans l'avenir. De plus, l'APD contribue à améliorer l'image internationale de la Suisse et cela engendre indiscutablement des retombées positives pour le pays en termes économiques. Pour quantifier ces effets, il faudrait procéder à des études de cas complémentaires à celle-ci, par le biais d'enquêtes notamment. Il ne semble pourtant pas nécessaire de lancer ces enquêtes à chaque renouvellement de la présente étude, c'est-à-dire tous les quatre ans. Par contre la réflexion sur la teneur de ces enquêtes devrait être initiée sans tarder afin de pouvoir obtenir une image des retombées de l'APD sur l'économie suisse beaucoup plus parlante à l'avenir.

Par conséquent, tout porte à croire que l'effet calculé dans le cadre de cette étude correspond à une sous-estimation de l'effet d'ensemble véritable de l'APD sur l'économie suisse.

Références

- Banque Mondiale, *Rapport annuel pour 1999*, Washington, 1999.
- Conseil Fédéral, *Nouveau rapport sur la politique extérieure du Conseil Fédéral, Rapport sur la politique extérieure 2000, « Présence et coopération : la sauvegarde des intérêts dans un monde en cours d'intégration »*, Résumé du rapport, Berne, 2001.
- DDC, *Message concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement (2004-2007)*, version abrégée, Berne, 2003.
- DDC, *Stratégie 2010 de la DDC*, Berne, juin 2001
- Forster, J. et G. Pult, *Effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse : étude pour 1998*, Cahier de recherche en économie politique CR-E-00-04, Université de Neuchâtel, 2000.
- Forster, J., G. Pult et M. Zarin-Nejadan, *Effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse : étude pour 1994*, Cahier de recherche en économie politique CR-E-97-01, Université de Neuchâtel, 1997.
- OCDE, *Les dossiers du CAD 2004*, volume 5, n°1, Coopération pour le développement, Rapport 2003, Paris, 2004.
- seco, *Stratégie 2006*, Berne, mars 2002.

Abréviations

APD	Aide Publique au Développement
APDB	Aide Publique au Développement Bilatérale
APDM	Aide Publique au Développement Multilatérale
CAD	Comité d'Aide au Développement
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
IDA	Agence Internationale de Développement
MPEC	Mesures de Politique Economique et Commerciale
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit Intérieur Brut
seco	Secrétariat d'Etat à l'Economie

II. ANNEXES

Annexe A

Cette annexe contient :

- La liste des symboles intervenant dans les formules des multiplicateurs et des retombées.
- L'estimation pour 2002 des paramètres intervenant dans les formules des multiplicateurs et des retombées et les valeurs correspondantes pour 2002 (Tableau A1).
- Les formules des multiplicateurs et des retombées.

Nous avons regroupé, pour mémoire et comparaison, les valeurs des multiplicateurs et des retombées des années 1994 et 1998 avec celles de 2002. Pour la méthode de construction des formules et de calcul des paramètres, voir Forster *et al.* (1997, annexe B).

Symboles

APDB : APD bilatérale

APDM : APD multilatérale

COF : Cofinancements

DI : Dépense s'adressant à la Suisse par les institutions internationales

α_1 : fraction de l'APDB dépensée en Suisse pour l'achat de biens et services

α'_1 : fraction de DI dépensée pour l'achat de biens et services

α''_1 : fraction de COF dépensée pour l'achat de biens et services

b : propension marginale à consommer des résidents par rapport au revenu brut

b_1 : propension marginale à consommer en Suisse des expatriés par rapport au revenu brut

\tilde{m} : propension marginale à importer par rapport à la consommation

q : valeur ajoutée par travailleur (borne inférieure : moyenne dans le secteur secondaire ; borne supérieure : moyenne pour les bureaux de consultation)

u_1 : fraction de l'APDB dépensée à l'étranger

u''_1 : fraction de COF dépensée à l'étranger

v_1 : fraction de l'APDB correspondant à des salaires versés à des expatriés

v''_1 : fraction de COF correspondant à des salaires versés à des expatriés

v''_2 : part des salaires des résidents en Suisse dans la dépense « levier » relative à l'APD bilatérale

Estimation des paramètres pour les besoins de l'étude en 2002

Source : Mattei, Aurelio, « Prévisions économétriques pour 2002 », Lausanne, HEC, 2002.

Fonction de consommation :

$$C_t = 0,2060 Y_t - 828,22 \Delta PC_t + 0,6788 C_{t-1} + 30,54 \Delta ICC_t - 0,0288 UN_{t-1}$$

$$(0,0068) \quad (237,03) \quad (0,0551) \quad (15,12) \quad (0,0068)$$

$$R^2 = 0,9976 \quad (\text{écart type estimé entre parenthèses})$$

C_t : dépenses de consommation en biens et services (aux prix de 1990, en millions de francs)

Y_t : PIB (aux prix de 1990, en millions de francs)

ΔPC_t : variation du prix implicite de la consommation

ΔICC_t : variation de l'indice du climat de consommation

UN_{t-1} : nombre de chômeurs complets de l'année précédente (moyenne annuelle)

Fonction d'importation :

$$M_t = -72504,9 + 0,4705 DG_t + 0,2073 PD_t + 113,4844 VF_t - 269,2074 PM_t$$

$$(12573,4) \quad (0,0381) \quad (0,1122) \quad (60,5335) \quad (77,903)$$

$$R^2 = 0,7604 \quad (\text{écart type estimé entre parenthèses})$$

M_t : achats de biens et de services à l'étranger (aux prix de 1990, en millions de francs)

DG_t : demande globale (aux prix de 1990, en millions de francs)

PD_t : PIB moins output potentiel (aux prix de 1990, en millions de francs)

VF_t : valeur extérieure du franc suisse, pondérée en fonction des exportations vers 15 importants partenaires commerciaux de la Suisse (moyenne géométrique avec base 100 au mois de novembre 1977)

PM_t : indice des prix des importations (1990 = 100)

Paramètres estimés :

$b = c(1 - t)$: propension marginale à consommer des résidents par rapport au revenu brut.

$$b = 0,2060 / (1 - 0,6788) = 0,641344$$

$b = 0,641$

b_1 : propension marginale à consommer en Suisse des expatriés par rapport au revenu brut.

Ce paramètre n'étant pas estimable, nous avons considéré la fourchette suivante :

$b_1 = 0$: une variation d'une unité du revenu brut d'un expatrié n'entraîne aucun achat supplémentaire en Suisse.

$b_1 = b = 0,641$: une variation d'une unité du revenu brut d'un expatrié le même montant d'achat supplémentaire en Suisse qu'un résident normal.

\tilde{m} : part importée de la propension marginale à consommer.

$\tilde{m} = 0,4705$

Tableau A1. Paramètres estimés pour 1994, 1998 et 2002

Paramètres	1994	1998	2002
APDB	634'708	571'959	796'544
APDM	686'200	638'142	455'729
APD	1'320'908	1'210'101	1'252'273
ADL (COF)	337'090	265'679	350'170
DI - borne inférieure (DI min.)	672'886	497'896	415'631
- borne supérieure (DI max.)	828'780	593'736	537'525
α_1	0,27	0,17	0,23
α'_1 - avec DI min.	0,70	0,62	0,45
- avec DI max.	0,72	0,67	0,50
α''_1	0,45	0,29	0,15
b	0,64	0,64	0,64
b_1 - borne inférieure	0	0	0
- borne supérieure	0,64	0,64	0,64
\tilde{m}	0,40	0,43	0,47
q - borne inférieure	102'000	106'700	109901
- borne supérieure	123'600	129'575	133'462
u_1	0,49	0,54	0,41
u''_1	0,42	0,53	0,58
v_1	0,08	0,08	0,07
v''_1	0,02	0,04	0,03
v_2	0,17	0,19	0,30
v'_2 - avec DI min.	0,30	0,48	0,52
- avec DI max.	0,28	0,43	0,40
v''_2	0,11	0,15	0,13

Formules pour les multiplicateurs et les retombées

- Multiplicateur de l'APD bilatérale:

$$k_1 = \frac{v_1(b_1 - b) + (1 - \alpha_1 - u_1)(1 + \tilde{m}b) + \alpha_1}{1 - b(1 - \tilde{m})}, \text{ avec la borne inférieure (supérieure) de } b_1 \text{ pour}$$

la borne inférieure (supérieure) de k_1 .

- Multiplicateur de la dépense des institutions internationales:

$$k_2 = \frac{1 + (1 - \alpha_1')\tilde{m}b}{1 - b(1 - \tilde{m})}, \text{ avec la borne supérieure (inférieure) de } \alpha_1' \text{ pour la borne inférieure}$$

(supérieure) de k_2 .

- Multiplicateur des cofinancements:

$$k_3 = \frac{v_1''(b_1 - b) + (1 - \alpha_1'' - u_1'')(1 + \tilde{m}b) + \alpha_1''}{1 - b(1 - \tilde{m})}, \text{ avec la borne inférieure (supérieure) de } b_1 \text{ pour}$$

la borne inférieure (supérieure) de k_3 .

- Retombées de l'APD bilatérale :

$$R_1 = k_1 + k_3 \left(\frac{\text{COF}}{\text{APDB}} \right), \text{ avec les bornes inférieures (supérieures) de } k_1 \text{ et } k_3, \text{ pour la borne}$$

inférieure (supérieure) de R_1 .

- Retombées de l'APD multilatérale :

$$R_2 = k_2 \left(\frac{\text{DI}}{\text{APDM}} \right), \text{ avec la borne supérieure (inférieure) de } k_2 \text{ et la borne inférieure (supérieure)}$$

de DI, pour la borne inférieure (supérieure) de R_2 .

- Retombées de l'APD sans les cofinancements :

$$R_3 = \frac{k_1 \text{APDB} + k_2 \text{DI}}{\text{APD}}, \text{ avec les bornes inférieures (supérieures) de } k_1 \text{ et DI et la borne supérieure}$$

(inférieure) de k_2 , pour la borne inférieure (supérieure) de R_3 .

- Retombées de l'APD avec les cofinancements :

$$R_4 = \frac{k_1 \text{APDB} + k_2 \text{DI} + k_3 \text{COF}}{\text{APD}}, \text{ avec les bornes inférieures (supérieures) de } k_1, k_3 \text{ et DI et la borne}$$

supérieure (inférieure) de k_2 , pour la borne inférieure (supérieure) de R_4 .

- Retombées de l'APD sur l'emploi :

$$R_E = \frac{R_4 \text{APD}}{q}, \text{ avec la borne inférieure (supérieure) de } R_4 \text{ et la borne supérieure (inférieure) de } q,$$

pour la borne inférieure (supérieure) de R_E .

Schémas des circuits économiques servant au calcul des multiplicateurs

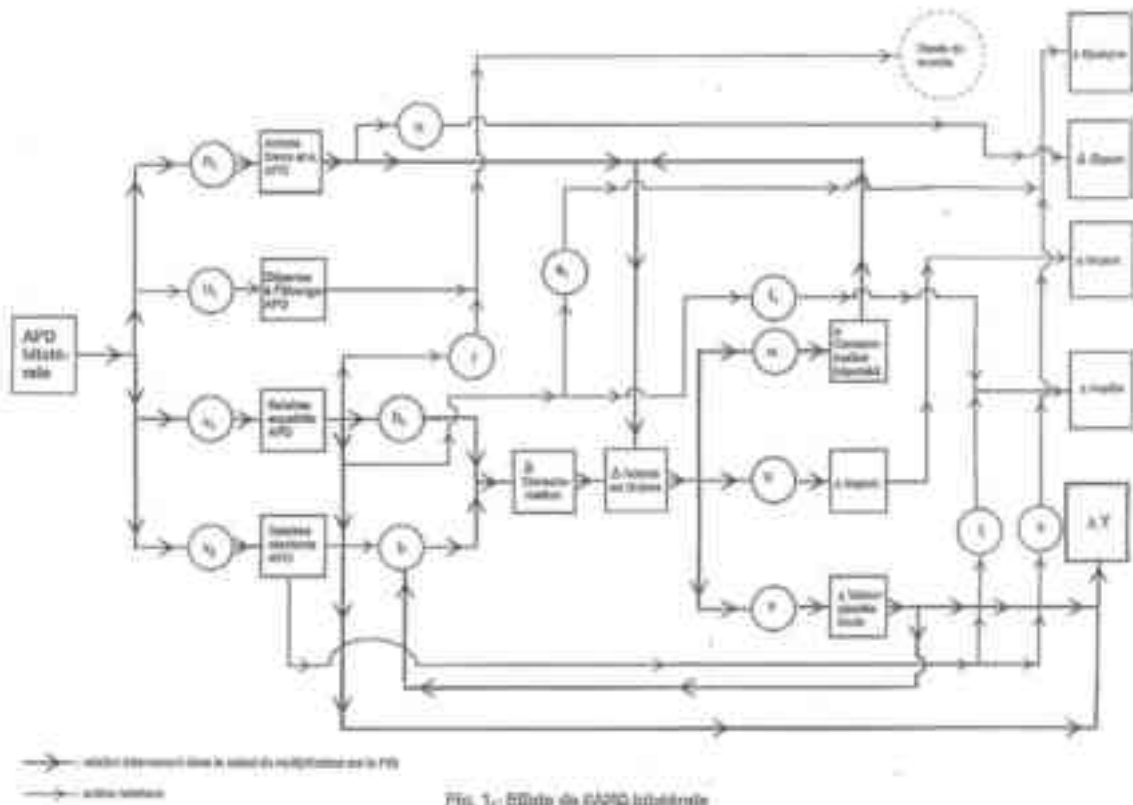


Fig. 1.- Schéma de l'APD bilatérale

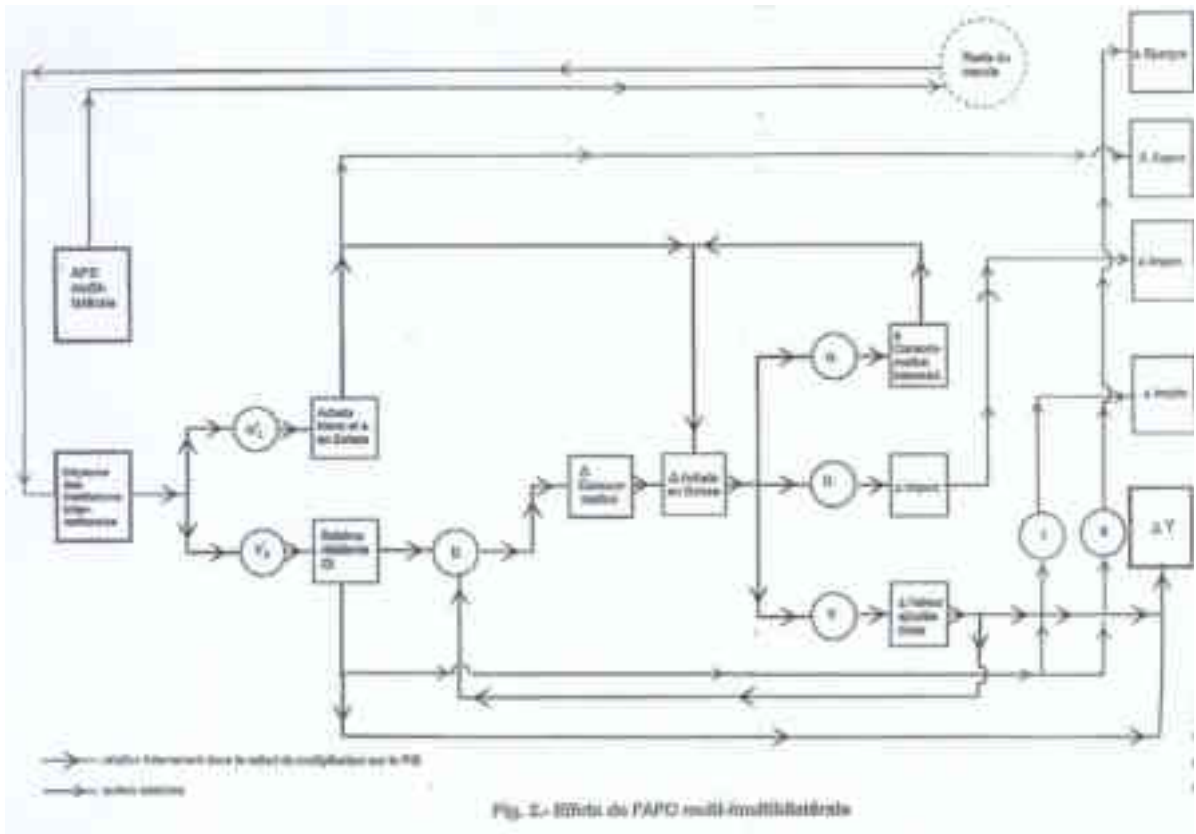


Fig. 2.- Schéma de l'APD multi-multipilatérale

Annexe B

L'impact de l'APD bilatérale sur les exportations suisses : une étude empirique

1. Introduction

Dans l'étude de 1998, nous avons analysé les effets de l'APD bilatérale suisse sur les exportations suisses en suivant le modèle structurel de Vogler-Ludwig *et al.* (1999) adapté aux données suisses. Ce modèle consiste à régresser les exportations allemandes aux pays bénéficiaires de l'aide sur l'APD bilatérale adressée à ces mêmes pays, l'APD bilatérale du reste du monde et le PNB de ces pays. Pour plus d'informations, le lecteur peut se référer à l'étude de 1998.⁷

La présente étude propose d'appliquer une nouvelle méthodologie économétrique à une base de données plus riche afin d'analyser l'effet de l'APD bilatérale sur les exportations suisses à court terme et à long terme. Elle s'écarte de l'étude précédente principalement à deux égards :

- Elle utilise la technique dite de la cointégration dans le but d'analyser les effets de l'APD sur les exportations suisses en distinguant entre le court terme et le long terme, tout en traitant le problème de la non stationnarité des variables. Cette méthodologie permet de vérifier que la relation entre les différentes variables n'est pas purement fallacieuse. La précédente étude se basait sur de simples régressions en opérant une différenciation de premier ordre des variables pour les rendre stationnaires, ce qui ne permettait guère de mettre en évidence la dynamique de long terme de la relation entre les différentes variables du modèle.
- La base de données a été étendue à 25 pays (ayant des données continues sur toute la période)⁸ pris séparément sur une période d'observation élargie à 1966-2002.

Dans ce qui suit, nous présentons d'abord la technique et le modèle à estimer. Ensuite, nous passerons en revue les données et leurs sources. La présentation et l'interprétation des résultats feront l'objet de la quatrième section. Une conclusion viendra clore cette annexe.

2. Estimation par la technique de la cointégration

L'analyse effectuée lors de la précédente étude n'a pas cherché à faire la lumière sur la relation de long terme qui peut exister entre les variables en présence. Dans cette étude, nous essayons de remédier à ce problème par l'utilisation de la technique de la cointégration. Cette dernière permet d'étudier des séries non stationnaires mais dont une combinaison linéaire est stationnaire. Elle permet ainsi de spécifier des relations stables à long terme tout en analysant conjointement la dynamique à court terme des variables considérées.⁹

⁷ Forster et Pult (2000).

⁸ Les pays sélectionnés sont : l'Algérie, la Bolivie, le Brésil, le Cameroun, la Colombie, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Équateur, le Ghana, Haïti, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, Madagascar, le Mali, le Népal, le Niger, le Pakistan, le Pérou, le Rwanda, le Tchad, la Tunisie, la Turquie et la Zambie.

⁹ Lardic et Mignon (2002).

L'idée principale de la cointégration est qu'à court terme les variables en présence peuvent avoir une évolution divergente, mais à long terme elles évoluent autour d'une même tendance (équilibre de long terme). Ce qui permet d'affirmer la présence d'une relation stable à long terme entre les variables cointégrées.

Afin d'étudier cette relation et en particulier celle liant l'APD bilatérale et les exportations suisses, nous partons du modèle suivant :

$$y_t = \alpha_0 + \alpha_1 x_{1t} + \alpha_2 x_{2t} + \alpha_3 x_{3t} + \varepsilon_t$$

où y : exportations suisses vers le pays bénéficiaire de l'aide

x_1 : APD bilatérale suisse au pays bénéficiaire de l'aide

x_2 : APD bilatérale des autres pays développés au pays bénéficiaire de l'aide

x_3 : PNB du pays bénéficiaire de l'aide

ε : terme d'erreur

L'idée est de s'assurer que les variables en présence sont toutes non stationnaires et intégrées d'ordre supérieur ou égal à 1 ($I(d)$ avec $d \geq 1$) alors qu'une combinaison linéaire, z_t , de ces variables est stationnaire et intégrée d'ordre zéro ($I(0)$), soit :

$$z_t = y_t - \hat{\alpha}_0 - \hat{\alpha}_1 x_{1t} - \hat{\alpha}_2 x_{2t} - \hat{\alpha}_3 x_{3t}$$

Si ceci est vérifié, on dit que les variables sont cointégrées. Une fois que la cointégration a été révélée par un test approprié (par exemple celui de Johansen (1990)), nous pouvons faire appel à une représentation vectorielle à correction d'erreurs (VECM) pour estimer le modèle. Ainsi, après transformation, le modèle prend la forme suivante :

$$\Delta y_t = c + \lambda z_{t-1} + \sum_{i=1}^p \alpha_i \Delta y_{t-i} + \sum_{i=1}^p \beta_i \Delta x_{1t-i} + \sum_{i=1}^p \gamma_i \Delta x_{2t-i} + \sum_{i=1}^p \delta_i \Delta x_{3t-i} + e_t$$

ou

$$\Delta y_t = c + \lambda (y_{t-1} - \hat{\alpha}_0 - \hat{\alpha}_1 x_{1t-1} - \hat{\alpha}_2 x_{2t-1} - \hat{\alpha}_3 x_{3t-1}) + \sum_{i=1}^p \alpha_i \Delta y_{t-i} + \sum_{i=1}^p \beta_i \Delta x_{1t-i} + \sum_{i=1}^p \gamma_i \Delta x_{2t-i} + \sum_{i=1}^p \delta_i \Delta x_{3t-i} + e_t$$

Le terme entre parenthèses représente la relation de long terme (appelée aussi relation de cointégration). Le coefficient λ est la force de rappel vers l'équilibre; ce coefficient doit être négatif et statistiquement significatif. Les variables explicatives précédées du symbole Δ représentent ici la dynamique de court terme du modèle et p est le nombre de retards à inclure.

3. Données et sources

Nous avons adapté ce modèle aux données suisses. La variable expliquée du modèle est EXPCH (exportations suisses de biens vers les pays bénéficiaires de l'aide, en millions de francs). Les variables x_1 , x_2 , et x_3 correspondent respectivement à APDCH (APD bilatérale suisse, en millions de francs), à APDCAD (APD bilatérale des pays membres du CAD¹⁰, en millions de francs) et à PNBPB (le produit national brut du pays bénéficiaire de l'aide, en millions de francs). Etant donné que les séries APDCH et APDCAD montrent une allure en dents de scie dans le cas de tous les pays de l'échantillon, nous avons lissé les séries par la méthode de la moyenne mobile (sur trois ans).

Les données sur les exportations suisses de biens proviennent de la Douane suisse. Les PNB des pays bénéficiaires sont extraits des statistiques du FMI.¹¹ Les séries de l'APD

¹⁰ Comité d'aide au développement, sans la Suisse.

¹¹ FMI, *Statistiques financières internationales*, 2004.

bilatérale de la Suisse et des pays membres du CAD sont tirées de la base de données du CAD.¹² Les données couvrent la période de 1966 à 2002. Nous avons utilisé le logarithme naturel des variables; dès lors, les coefficients estimés peuvent être interprétés comme des élasticités.

4. Application de la méthode de la cointégration

Dans une première étape, nous avons testé la stationnarité des variables. C'est le test de Dickey-Fuller augmenté (ADF) qui a été appliqué à toutes les variables. Les résultats de ce test sont rapportés au tableau B1. Ils attestent que la majorité des variables sont $I(1)$.

Dans une deuxième étape, nous avons testé l'existence de relations de cointégration entre les variables. Nous avons employé le test de cointégration de Johansen (1988) qui présente l'avantage de nous fournir en prime le nombre de relations de cointégration existant entre les différentes variables. Afin de déterminer ce nombre (r), nous nous sommes basés sur la statistique de la trace. L'hypothèse nulle est testée de manière séquentielle : dans une première étape, on teste $H_0 : r = 0$ contre $H_1 : r = 1$. Dans une deuxième étape, on teste $H_0 : r = 1$ contre $H_1 : r = 2$, et ainsi de suite.

Les résultats du test de cointégration sont rapportés dans le tableau B2. On note que tous les pays affichent au moins une relation de cointégration entre les différentes variables.

¹² Site web du CAD.

Tableau B1. Résultat du test ADF de la stationnarité des séries

Pays	Exportations suisses		APD suisse		APD du reste du monde (CAD)		PNB pays bénéficiaire	
	En Niveau	En diff. 1 ^{ère}	En Niveau	En diff. 1 ^{ère}	En Niveau	En diff. 1 ^{ère}	En Niveau	En diff. 1 ^{ère}
Algérie	5,886	-2,414	3,004	-2,540	2,854	-4,256	6,363	-2,117
Bolivie	2,141	-2,985	-1,129	-2,728	0,753	-4,757	2,294	-3,606
Brésil	5,685	-3,286	-1,936	-2,993	-0,149	-5,214	3,628	-3,560
Cameroun	2,731	-2,315	-0,175	-4,945	-1,574	-4,183	3,989	-2,278
Colombie	1,864	-3,940	-1,520	-3,259	1,564	-4,166	6,156	-3,054
Congo	2,642	-3,866	-1,334	-3,266	-2,510	-2,996	5,062	-3,570
Côte d'Ivoire	3,543	-3,280	1,335	-3,394	-1,353	-4,821	5,076	-2,768
Égypte	4,266	-3,264	0,146	-3,554	3,303	-4,262	4,606	-3,262
Équateur	3,039	-3,065	-0,222	-4,411	0,882	-4,307	4,958	-2,823
Ghana	3,587	-3,776	2,889	-2,600	0,439	-2,873	3,842	-4,736
Haïti	-1,357	-3,005	0,272	-2,350	0,435	-4,421	4,036	-3,989
Inde	3,515	-3,499	-0,363	-3,217	0,161	-3,554	5,530	-2,959
Indonésie	2,599	-3,412	0,018	-3,038	1,886	-3,718	3,233	-3,920
Kenya	1,363	-3,662	1,819	-4,020	1,605	-3,937	5,287	-2,596
Madagascar	-0,103	-4,042	-0,075	-4,364	0,731	-4,190	5,652	-3,132
Mali	-1,011	-4,627	0,041	-4,225	-0,147	-5,059	2,553	-3,881
Népal	-0,096	-3,525	-2,735	-2,642	-1,096	-7,115	3,762	-3,508
Niger	4,681	-2,522	1,283	-4,834	-0,346	-9,185	6,075	-4,515
Pakistan	4,275	-3,511	1,477	-3,944	0,013	-2,001	3,937	-4,259
Pérou	3,321	-6,208	-2,771	-3,680	0,012	-3,168	3,277	-3,579
Rwanda	1,358	-2,993	-1,969	-3,175	1,345	-6,743	3,587	-3,164
Tchad	3,144	-4,172	-0,566	-3,382	0,323	-4,132	4,072	-5,946
Tunisie	2,648	-3,608	0,027	-5,015	-1,271	-4,097	4,776	-3,517
Turquie	2,827	-3,269	-0,471	-4,776	0,824	-2,262	2,350	-3,064
Zambie	3,610	-2,403	1,072	-2,815	-1,124	-4,270	3,280	-4,809

Tableau B2. Résultat du test de cointégration : valeurs de la trace du test de Johansen

Pays	r = 0	r = 1	r = 2	r = 3	Nombre de relations de cointégration
Algérie	96,85**	52,67**	20,61**	5,00*	4
Bolivie	75,76**	27,12	10,02	0,07	1
Brésil	75,95**	35,35*	14,86	3,78*	2
Cameroun	100,64**	24,83	7,12	0,38	1
Colombie	82,03**	40,01**	11,09	4,22*	2
Congo	62,18**	34,29*	11,23	2,97	2
Côte d'Ivoire	101,27**	27,77	10,61	0,33	1
Égypte	97,02**	34,61*	10,03	0,00	2
Équateur	94,60**	61,02**	27,93**	8,35**	4
Ghana	88,13**	41,68**	13,51	0,04	2
Haïti	63,87**	31,55*	8,06	1,47	2
Inde	84,09**	35,43*	18,59*	6,32*	4
Indonésie	73,94**	35,30*	12,22	4,40*	2
Kenya	107,70**	51,55**	22,27**	1,46	3
Madagascar	68,95**	33,67*	14,31	5,12*	2
Mali	64,12**	31,26*	14,92	0,97	2
Népal	79,29**	31,80*	16,42*	3,44	3
Niger	100,58**	40,45**	12,24	3,45	2
Pakistan	66,08**	32,84*	11,04	2,53	2
Pérou	47,37*	24,43	9,92	0,72	1
Rwanda	91,88**	53,44**	22,91**	6,09*	4
Tchad	58,44**	25,69	10,29	2,18	1
Tunisie	71,61**	29,76*	11,52	1,60	2
Turquie	54,18*	25,37	7,66	0,01	1
Zambie	67,14**	31,14*	15,51*	2,96	3

** / * signifie le rejet de l'hypothèse nulle (absence de cointégration) au seuil de 1% / 5% respectivement.

Effets de long terme

Nous avons ensuite estimé le modèle à l'aide du VECM. Dans le tableau B3, nous rapportons les résultats des estimations de la relation de long terme entre les différentes variables ainsi que de celle représentant la dynamique de court terme.

Dans la grande majorité de cas (20 pays sur 25), l'APD bilatérale suisse semble exercer, à long terme, un effet significatif sur les exportations suisses. Dans les trois quarts de ces cas, l'effet est positif avec des coefficients qui varient entre 0,08 (Indonésie) et 2,62 (Rwanda). Seuls cinq pays (Algérie, Cameroun, Equateur, Ghana, Pérou) attestent d'un effet négatif.

Les résultats montrent également que l'APD bilatérale des autres pays du CAD est une variable explicative importante pour les exportations suisses. À long terme, elle présente un effet statistiquement significatif dans la quasi-totalité des cas (23 pays). Le coefficient est positif dans plus de la moitié de ces cas (13 pays), variant entre 0,40 (Mali) et 11,34 (Haïti).

Quant au PNB du pays bénéficiaire de l'aide, il s'avère être lui aussi un déterminant important des exportations suisses à long terme. Dix-sept pays de l'échantillon affichent des coefficients statistiquement significatifs pour cette variable. Parmi eux, onze pays ont des coefficients de signe positif se situant entre 0,55 (Madagascar) et 7,74 (Niger).

Dynamique de court terme

À court terme, la relation entre l'APD bilatérale suisse et les exportations suisses de biens est statistiquement significative dans une minorité des cas seulement (10 pays sur 25). De surcroît, la plupart de ces coefficients (7 pays) s'avèrent de signe négatif. Nous en déduisons qu'à court terme l'APD bilatérale suisse ne profite pas nécessairement à ses exportations de biens. La conclusion est similaire pour l'effet du PNB du pays bénéficiaire.

Les résultats sont assez différents lorsqu'il s'agit de tester l'effet à court terme de l'APD bilatérale des autres pays membres du CAD. Cette variable affecte significativement les exportations suisses dans la grande majorité des cas (20 pays) parmi lesquels plus de la moitié (11 pays) affichent des coefficients positifs. À court terme, l'APD des autres pays développés semble donc profiter aux exportations suisses de biens.

Tableau B3. Résultat de l'estimation du modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM)

	Relation de cointégration (relation à long terme)				Coefficients d'ajustement (relation à court terme)			
	APDCH	APDCAD	PNBPB	Temps	Δ EXPCH	Δ APDCH	Δ APDCAD	Δ PNBPB
Algérie	-0,25*** (-6,806)	-0,44*** (-3,778)	0,139 (1,379)	-	0,16*** (2,581)	-0,82*** (-3,029)	0,37*** (2,747)	-0,011 (-0,222)
Bolivie	-0,128 (-0,577)	-2,84*** (-5,021)	-3,03*** (-3,951)	0,34*** (6,352)	0,021 (0,434)	0,22* (1,954)	0,17*** (2,871)	0,04** (2,387)
Brésil	0,040 (0,227)	1,82*** (5,771)	0,226 (1,025)	-	0,08*** (4,163)	-0,015 (-0,170)	-0,23*** (-2,988)	-0,030 (-1,438)
Cameroun	-0,56*** (-3,531)	-2,72*** (-6,933)	4,08*** (8,464)	-	-0,052 (-1,180)	0,409 (1,598)	0,20*** (4,384)	-0,007 (-0,318)
Colombie	0,27*** (4,562)	-0,11** (-2,529)	-0,086 (-0,724)	-	0,37*** (4,375)	-0,338 (-0,449)	0,450 (0,967)	-0,15* (-1,744)
Congo	0,50** (2,170)	-2,63*** (-5,146)	0,398 (1,130)	-	0,29*** (2,992)	-0,36*** (-2,583)	0,31*** (3,729)	-0,023 (-0,638)
Côte d'Ivoire	0,12** (2,311)	-0,21** (-2,010)	1,53*** (12,498)	-	0,62*** (4,353)	-0,004 (-0,005)	0,53** (2,047)	-0,09* (-1,813)
Égypte	0,13* (1,922)	0,83*** (9,118)	-0,015 (-0,096)	-	-0,033 (-0,827)	-0,027 (-0,065)	-0,37*** (-6,914)	0,028 (1,167)
Équateur	-7,14*** (-7,030)	8,53*** (5,780)	2,85*** (2,847)	-	0,02** (2,533)	0,09*** (3,713)	-0,02* (-1,677)	-0,005 (-0,743)
Ghana	-0,27*** (-3,884)	1,14*** (4,824)	-5,11*** (-5,948)	-	-0,008 (-0,153)	0,086 (0,529)	-0,11** (-2,450)	0,05*** (4,433)
Haïti	0,327 (0,372)	11,34*** (5,209)	-24,65*** (-3,765)	-	0,010 (1,628)	0,08** (2,417)	-0,007 (-0,564)	0,005 (1,476)
Inde	0,80*** (5,414)	1,90*** (4,188)	1,29*** (4,660)	-	-0,007 (-0,159)	-0,371 (-1,622)	-0,19* (-1,786)	-0,09*** (-3,688)
Indonésie	0,08*** (2,674)	1,02*** (11,642)	0,73*** (9,839)	-	0,33*** (3,260)	-0,116 (-0,222)	-0,35** (-2,192)	0,110 (1,270)
Kenya	0,050 (1,373)	0,47*** (5,275)	-0,43*** (-3,438)	-	0,38*** (4,305)	-0,082 (-0,125)	-0,45** (-2,121)	-0,043 (-0,560)
Madagascar	0,62*** (7,196)	-1,41*** (-7,967)	0,55* (1,926)	-	0,096 (0,801)	0,096 (0,448)	0,52*** (5,061)	-0,008 (-0,219)
Mali	1,06*** (6,011)	0,40* (1,768)	-6,14*** (-4,067)	-	0,164 (1,091)	-0,77** (-2,483)	-0,40*** (-4,678)	-0,062 (-1,163)
Népal	0,36* (1,867)	-0,394 (-1,519)	1,51*** (3,797)	-	0,27*** (2,623)	-0,145 (-0,907)	0,27*** (3,676)	-0,025 (-0,865)
Niger	0,63*** (8,441)	-2,58*** (-9,631)	7,74*** (13,340)	-	0,048 (1,078)	-0,068 (-1,024)	0,19*** (6,613)	-0,02*** (-3,324)
Pakistan	0,11** (2,226)	1,35*** (7,149)	1,71*** (11,239)	-	-0,009 (-0,134)	-1,11*** (-3,008)	-0,211 (-1,470)	-0,17*** (-4,921)
Pérou	-0,21*** (-2,743)	0,47*** (3,726)	-0,57*** (-4,507)	-	0,37*** (5,408)	-0,119 (-0,349)	0,32** (2,001)	0,24*** (3,112)
Rwanda	2,62*** (4,356)	-2,77*** (-5,786)	0,796 (0,976)	-	0,002 (0,044)	-0,06* (-1,739)	0,09*** (3,656)	0,002 (0,102)
Tchad	0,58*** (2,727)	-1,71*** (-4,080)	-0,323 (-0,218)	-	0,20*** (2,824)	0,135 (1,504)	0,19*** (3,647)	0,019 (1,363)
Tunisie	0,56*** (4,167)	0,685 (1,313)	1,36*** (7,654)	-	0,18*** (4,237)	-1,64*** (-4,497)	0,025 (0,297)	0,03* (1,664)
Turquie	0,049 (0,365)	0,91*** (4,288)	3,93*** (2,885)	-	0,12* (1,667)	-0,68* (-1,716)	-0,141 (-0,686)	-0,14*** (-2,939)
Zambie	0,15*** (3,805)	0,88*** (11,242)	-0,232 (-0,809)	-0,13*** (-17,295)	0,48*** (4,186)	-0,409 (-0,582)	-0,43** (-2,395)	0,093 (1,061)

Entre parenthèses, la statistique t de Student. *** / ** / * statistiquement significatif au seuil de 1% / 5% / 10% respectivement.

5. Conclusion

Dans cette annexe, nous avons estimé l'impact de l'aide publique au développement suisse, de l'aide publique au développement des pays membres du CAD et du PNB des pays bénéficiaires de l'aide sur les exportations suisses de biens. La technique économétrique de cointégration nous a permis également de distinguer entre les effets à court terme et à long terme. D'après les résultats, si l'impact à court terme de l'APD suisse sur les exportations suisses de biens paraît ambigu, à long terme, il s'avère statistiquement significatif et positif dans la plupart des pays étudiés. L'APD des pays membres du CAD et la croissance économique dans les pays bénéficiaires de l'aide semblent aussi profiter à long terme aux exportations suisses.

La recherche future devrait s'orienter essentiellement vers l'intégration d'un plus grand nombre de variables explicatives dans le modèle ainsi que l'utilisation d'un échantillon comportant un plus grand nombre de pays bénéficiaires de l'aide. On devrait aussi chercher à élargir la définition des exportations pour inclure les services, particulièrement importants pour la Suisse.

Bibliographie

- Forster, J. et G. Pult, *Effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse : étude pour 1998*, Cahier de recherche en économie politique CR-E-00-04, Université de Neuchâtel, 2000.
- Johansen, Søren (1988), "Statistical analysis of cointegration vectors", *Journal of Economic Dynamics and Control*, vol. 12.
- Johansen, Søren (1991), "Estimation and Hypothesis Testing of Cointegration Vectors in Gaussian Vector Autoregressive Models", *Econometrica*, vol. 59, pp. 1551-1580.
- Johansen, Søren (1995), *Likelihood-based Inference in Cointegrated Vector Autoregressive Models*, Oxford University Press.
- Johansen, Søren et Katarina Juselius (1990), "Maximum Likelihood Estimation and Inferences on Cointegration with Applications to the Demand for Money," *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 52, pp. 169-210.
- Lardic, Sandrine et Valérie Mignon (2002), *Économétrie des séries temporelles macroéconomiques et financières*, Economica, Paris.
- Vogler-Ludwig, Kurt, Siegfried Schönherr, Markus Taube et Harald Blau (1999), *Die Auswirkungen der Entwicklungszusammenarbeit auf den Wirtschaftsstandort Deutschland*, Weltforum Verlag, Köln.

Annexe C

Tableau C1. APD bilatérale - détail : 2002

1.1 Coopération au développement	li 01
1.1.1 DDC - Projets directs	li 02
1.1.2 Mandats	li 03
1.1.2.1 Gestion de fonds fiduciaires (mandataires institutionnels)	li 04
1.1.2.2 Gestion de fonds fiduciaires (mandataires ONG)	li 05
1.1.2.3 Consultants (mandataires privés)	li 06
1.1.3 Contributions de programme ONG	li 07
1.1.4 Volontaires	li 08
1.1.5 Actions générales	li 09
1.1.6 Bourses	li 10
1.1.7 Experts associés	li 11
1.1.8 Aide aux pays de l'Est	li 12
1.2 Aide financière	li 13
1.3 Coopération économique et commerciale	li 14
1.3.1 Financement des infrastructures	li 15
1.3.2 Aide macroéconomique	li 16
1.3.3 Promotion des investissements	li 17
1.3.4 Promotion commerciale & matières premières	li 18
1.3.5 Coopération avec les pays de l'Est	li 19
1.4 Aide alimentaire	li 20
1.4.1 Produits laitiers	li 21
1.4.2 Céréales	li 22
1.4.3 Aide alimentaire en autres produits	li 23
1.5 Aide humanitaire	li 24
1.5.1 Contributions ONG	li 25
1.5.2 Corps suisse d'aide humanitaire (CSA)	li 26
1.6 Autres mesures d'aide	li 27
1.7 Frais administratifs	li 28
1.7.1 DDC	li 29
1.7.2 Mandats	li 30
1.7.2.1 Gestion de fonds fiduciaires (mandataires institutionnels)	li 31
1.7.2.2 Gestion de fonds fiduciaires (mandataires ONG)	li 32
1.7.2.3 Consultants (mandataires privés)	li 33
1.7.3 Contributions de programme ONG	li 34
1.7.4 Volontaires	li 35
1.7.5 seco	li 36
1.7.6 Aide humanitaire : contributions ONG	li 37
1.7.7 Aide aux pays de l'Est	li 38
SOUS-TOTAL AIDE BILATERALE	li 39

Dépenses APD	Effet direct		3	Effet direct		5	Effet direct		7	Effet direct		9	Effet direct		11
	2002	SAL RES CH		2002	MANDATS A		2002	MANDATS B		2002	BIENS D'EQUIP.		2002	AUTRES BIENS	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
DEP APD	SAL RES CH	SAL EXPAT CH	MANDATS A	MANDATS B	AUTRES SERV.	BIENS D'EQUIP.	AUTRES BIENS	AUTRES DEP.	NON DEP. CH	TOT. EFF. DIR.					
li 01	367'376	18'389	44'928	7'998	23'196	17'466	18'129	47'162	60'528	129'581	237'796				
li 02	140'414	0	24'330	1'350	19'114	11'293	3531	6'675	60'112	14'009	126'405				
li 03	167'663	1'499	17'217	6'242	2'079	4'142	10'210	40'487	261	85'526	82'137				
li 04	20'906	0	0	100	0	363	152	263	0	20'028	878				
li 05	109'152	0	14'388	6'142	1'271	3'291	10'058	40'224	0	33'778	75'374				
li 06	37'605	1'499	2'829	0	808	488	0	267	0	31'720	5'885				
li 07	39'170	8'839	0	0	0	4'184	0	0	0	26'148	13'022				
li 08	6'000	3'246	0	0	0	504	0	0	0	2'250	3'750				
li 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
li 10	5'958	4'806	0	0	647	0	109	0	155	241	5'717				
li 11	2'715	0	1'665	0	0	887	95	0	0	68	2'647				
li 12	5'457	0	1'716	406	1'356	640	0	0	0	1'339	4'118				
li 13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
li 14	244'887	6'412	1'003	17'584	9'482	482	51'229	513	34	158'147	867'40				
li 15	11'649	0	0	1'323	0	0	10'290	0	0	36	11'613				
li 16	33'231	64	33'231	0	0	0	0	0	0	33'167	64				
li 17	61'968	4'648	711	796	1'085	0	5'200	0	0	49'528	12'440				
li 18	43'484	0	292	10'006	5'806	482	0	0	30	26'868	16'616				
li 19	94'555	1'700	0	5'458	2'592	0	35'740	513	4	48'548	46'007				
li 20	31'999	0	0	0	0	1'061	0	16'938	0	14'000	17'999				
li 21	17'999	0	0	0	0	1'061	0	16'938	0	0	17'999				
li 22	14'000	0	0	0	0	0	0	0	0	14'000	0				
li 23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
li 24	32'653	2'184	12'051	13	0	67	5	45	0	18'289	14'365				
li 25	22'384	2'184	2'372	13	0	67	5	45	0	17'699	4'686				
li 26	10'269	0	9'679	0	0	0	0	0	0	590	9'679				
li 27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
li 28	119'629	76'922	3'978	1'803	70	12'744	7'377	7'205	900	8'629	111'000				
li 29	59'992	43'665	0	0	0	6'246	5'847	3'681	0	553	59'439				
li 30	21'599	13'913	0	0	0	5'400	99	1'956	0	230	21'369				
li 31	2'836	2'208	0	0	0	348	70	40	0	230	2'606				
li 32	18'763	11'705	0	0	0	5'052	89	1'916	0	0	18'763				
li 33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
li 34	8'555	4'007	0	0	624	0	1'159	0	0	2'766	5'790				
li 35	2'000	1'530	0	0	313	157	0	0	0	0	2'000				
li 36	15'370	5'120	3'977	1'781	70	89	0	0	900	3'432	11'938				
li 37	5'302	3'640	1	22	0	0	0	0	0	1'638	3'663				
li 38	6'811	5'046	0	0	696	650	409	0	0	10	6'801				
li 39	796'544	103'907	61'961	27'398	32'748	31'820	76'739	71'864	61'462	328'645	467'899				

Tableau C2. APD multilatérale - détail : 2002

2.1 ONU	li 01
2.2 Aide financière	li 02
	li 03
2.2.1 Banque mondiale	li 04
2.2.2 Banques régionales	li 05
2.2.2.1 Banque asiatique de développement (BASD)	li 06
2.2.2.2 Banque africaine de développement (BAD)	li 07
2.2.2.3 Banque interaméricaine de développement (BID)	li 08
2.3 CICR	li 09
2.4 Autres organisations internationales	li 10
2.4.1 UICN	li 11
2.4.2 FIDA	li 12
2.4.3 GEF	li 13
2.4.4 Autres OI	li 14
SOUS-TOTAL AIDE MULTILATERALE	

Dépenses APD	Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		
	minimum	2002	minimum	2002	minimum	2002	minimum	2002	minimum	2002	minimum	2002	minimum	2002	minimum	2002	minimum	2002	
1																			
2002																			
DEP APD	SAL RES CH	0	SAL EXPAT CH	0	MANDATS A	0	MANDATS B	0	AUTRES SERV.	1'820	BIENS D'EQUIP.	0	AUTRES BIENS	34'954	AUTRES DEP.	0	TOT. EFF. IND.	36'774	
li 01	231'329	0		0		0		0											
li 02	78'375	0		0		5'678		710			58'872				3'016			68'276	
li 03	10'523	0		0		3'023		378			19'407				0			22'808	
li 04	67'852	0		0		2'655		332			39'465				3'016			45'468	
li 05	15'520	0		0		2'704		263			19'937				3'016			25'320	
li 06	41'320	0		0		551		69			1'502				0			2'122	
li 07	11'012	0		0		0		0			18'026				0			18'026	
li 08	88'400	100'081	85'544	833	5'020	40'333	6'272	40'369	2	860	278'452							278'452	
li 09	57'625	14'464	0	15'630	0	229	944	2	860	32'129								32'129	
li 10	3'246	14'464	0	15'630	0	229	944	2	860	31'269								31'269	
li 11	7'177	0	0	0	0	0	0	0	0	860								860	
li 12	11'550	0	0	0	0	0	0	0	0	0								0	
li 13	35'652	0	0	0	0	0	0	0	0	0								0	
li 14	455'729	114'545	85'544	16'463	10'698	43'092	66'088	75'325	3'876	415'631								415'631	

Effet indirect	Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		Effet indirect		
	maximum	2002	maximum	2002	maximum	2002	maximum	2002	maximum	2002	maximum	2002	maximum	2002	maximum	2002	maximum	2002	
11																			
2002																			
SAL RES CH	SAL EXPAT CH	0	SAL EXPAT CH	0	MANDATS A	0	MANDATS B	0	AUTRES SERV.	4'569	BIENS D'EQUIP.	0	AUTRES BIENS	61'652	AUTRES DEP.	0	TOT. EFF. IND.	102'775	
li 01	0	0	0	0	0	36'554	1'640	570	29'271	0	106'393	0	3'016	0	0	0	0	124'169	
li 02	0	0	0	0	0	13'120	4'559	1'070	77'122	0	0	0	0	0	0	0	0	34'400	
li 03	0	0	0	0	0	8'561	8'010	1'001	56'175	0	0	0	0	0	0	0	0	89'769	
li 04	0	0	0	0	0	551	551	69	1'502	0	0	0	0	0	0	0	0	68'202	
li 05	0	0	0	0	0	0	0	0	19'445	0	0	0	0	0	0	0	0	2'122	
li 06	0	0	0	0	0	0	0	0	6'272	40'369	0	860	2	860	0	0	0	19'445	
li 07	0	0	0	0	0	0	0	0	944	2	2	2	2	2	0	0	0	278'452	
li 08	100'081	85'544	833	5'020	229	944	944	229	860	32'129								32'129	
li 09	14'464	0	15'630	15'630	0	0	0	0	860	31'269								31'269	
li 10	14'464	0	15'630	15'630	0	0	0	0	860	860								860	
li 11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0								0	
li 12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0								0	
li 13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0								0	
li 14	114'545	85'544	16'463	54'694	46'771	113'609	102'023	3'876	537'525									537'525	

Annexe D

L'annexe D livre, de façon synthétique, les informations sur les données brutes à l'origine des chiffres des tableaux de l'annexe C et sur le traitement de ces dernières. Tous les chiffres concernent l'année 2002.

Un document plus complet que la présente annexe renvoie, sur un CD-ROM, à toutes les données brutes, en format électronique et papier, ainsi qu'à toutes les étapes de transformation de l'information depuis ces données jusqu'aux chiffres contenus dans l'annexe C (le plus souvent en format Excel). Tous les échanges de courrier électronique relatifs à cette étude sont également compris dans le CD-ROM, ainsi que les noms et fonctions de toutes les personnes ayant contribué à cette étude. Ce document ainsi que le CD-ROM seront disponibles en janvier 2005 et serviront de plan de travail pour la prochaine étude.

La présente annexe suit la numérotation des tableaux C1 et C2 de l'annexe C. Dans les colonnes de ces tableaux sont retranscrits les effets retenus dans cette étude (direct et de levier pour l'APD bilatérale, indirect pour l'APD multilatérale), avec la répartition des dépenses en différentes catégories. Ces dernières sont les suivantes, comme lors des études précédentes :

- SAL RES CH : salaires du personnel résident en Suisse
- SAL EXPAT CH : salaires du personnel suisse expatrié
- MANDATS A : mandats A de consultants
- MANDATS B : mandats B de consultants
- AUTRES SERV. : autres services que ceux de consultants
- BIENS D'EQUIP. : biens d'équipement
- AUTRES BIENS : autres biens que les biens d'équipement
- AUTRES DEP. : autres dépenses que celles des catégories ci-dessus
- La colonne NON DEP CH recense les montants non dépensés en Suisse.

Lorsque les données brutes sont libellées en dollars américains, le taux de change utilisé est le taux de change moyen pour l'année 2002 calculé par la BNS, en l'occurrence 1.55563 franc suisse pour un dollar.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans cette annexe :

BuCo	Bureau de coordination de la DDC
OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique
UNITE	Plate-forme pour l'échange de personnes dans la coopération internationale
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
HCR	Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OMS	Organisation mondiale de la santé
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
PAM	Programme alimentaire mondial

IAPSO	Inter-Agency Procurement Services Office
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
GEF/FEM	Fonds pour l'environnement mondial

1. APD Bilatérale

1.1. *Coopération au développement*

1.1.1. DDC – projets directs

Les sources suivantes ont été nécessaires pour l'obtention des chiffres de ce point :

- Personnel expatrié de la DDC

De la liste du personnel expatrié de la DDC, corrigée selon les départs et arrivées dans l'année, a été extrait le nombre de mois travaillés en 2002 dans les pays du Sud, auquel a été appliqué un coût-type mensuel, selon que les personnes concernées sont des experts ou du personnel de BuCo.

- Mandats A et B de consultants

De la liste des mandats A et B, seuls ont été extraits les mandats concernant les pays du Sud. Les consultants concernés par ces mandats ont été divisés entre consultants suisses et étrangers. Les mandats eux-mêmes ont été divisés entre mandats en Suisse et à l'étranger. Une clé de répartition des dépenses a été appliquée pour chacune des quatre combinaisons entre consultants et mandats. 13% de charges sociales ont été ajoutées aux montants des mandats A.

- Acquisition directe de biens

La Beschaffungsstatistik de la DDC a été utilisée pour les dépenses de ce point. Les dépenses déjà comptabilisées ailleurs ou n'entrant pas dans le cadre de cette étude ont été soustraites de cette liste. Ce point regroupe les dépenses d'actions générales (point 1.1.5. et les achats de biens et services par le CSA (point 1.5.2).

- Acquisition de biens par l'OFCL

En l'absence de données pour 2002, les données de 1998 ont été reprises en les affectant d'un pourcentage d'augmentation équivalent à celui de l'APD entre ces deux années.

- Acquisitions de biens par la Pharmacie de l'armée

Les données reçues ont été reprises telles quelles.

1.1.2. Mandats

Pour les mandats, trois catégories de mandataires ont été retenues :

- Mandataires institutionnels

En l'absence de données précises pour 2002, les données de 1998 ont été reprises en effectuant l'extrapolation par rapport à la liste des mandats confiés aux régisseurs institutionnels en 2002 et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux programmes ont été retenus (les chiffres des frais administratifs se trouvent au point 1.7.2.1).

- Mandataires ONG

Sur la base de la répartition précise des dépenses 2002 des ONG Intercoopération, Helvetas et Swisscontact, l'extrapolation a été effectuée par rapport à la liste des mandats confiés aux régisseurs ONG en 2002 et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux programmes ont été retenus (les chiffres des frais administratifs se trouvent au point 1.7.2.2). Les dépenses pour les mandataires ONG induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données précises fournies par les trois ONG.

- Mandataires privés (consultants)

En l'absence de données précises pour 2002, les données de 1998 ont été reprises en effectuant l'extrapolation par rapport à la liste des mandats confiés aux régisseurs privés en 2002 et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux programmes ont été retenus (les chiffres des frais administratifs se trouvent au point 1.7.2.3).

1.1.3. Contributions de programme ONG

Sur la base de la répartition précise des dépenses 2002 des ONG EPER/HEKS, Caritas et Swissaid, l'extrapolation a été effectuée par rapport à la liste des contributions aux ONG en 2002 et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux programmes ont été retenus (les chiffres des frais administratifs se trouvent au point 1.7.3). Les contributions de programme aux ONG induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données précises fournies par les trois ONG.

1.1.4. Volontaires

UNITE a fourni la base de la répartition des dépenses et celle-ci a été appliquée à la contribution de la DDC pour les volontaires en 2002. Seuls les chiffres correspondant aux programmes ont été retenus (les chiffres des frais administratifs se trouvent au point 1.7.4). Les dépenses pour les volontaires induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données fournies par UNITE.

1.1.5. Actions générales

Les dépenses d'actions générales sont comptabilisées sous le point 1.1.1 – Acquisition directe de biens.

1.1.6. Bourses

La liste des bourses et la répartition des dépenses ont été reprises telles quelles.

1.1.7. Experts associés

De la liste des experts associés a été extrait le nombre de mois travaillés en 2002, auquel a été appliqué un coût-type mensuel, selon que les personnes concernées sont affectées au CGIAR ou à l'ONU.

1.1.8. Aide aux pays de l'Est

Les sources suivantes ont été nécessaires pour l'obtention des chiffres de ce point :

- Personnel expatrié de la DDC

De la liste du personnel expatrié de la DDC a été extrait le nombre de mois travaillés en 2002 dans les pays de l'Est mais bénéficiant tout de même de l'APD, auquel a été appliqué un coût-type mensuel, selon que les personnes concernées sont des experts ou du personnel de BuCo.

- Mandats A et B de consultants

De la liste des mandats A et B, seuls ont été extraits les mandats concernant les pays de l'Est mais bénéficiant tout de même de l'APD. Les consultants concernés par ces mandats ont été divisés entre consultants suisses et étrangers. Les mandats eux-mêmes ont été divisés entre mandats en Suisse et à l'étranger. Une clé de répartition des dépenses a été appliquée pour chacune des quatre combinaisons entre consultants et mandats. 13% de charges sociales ont été ajoutées aux montants des mandats A.

1.2. Aide financière

Aucun chiffre n'a été retenu sous ce point.

1.3. Coopération économique et commerciale

1.3.1. Financement des infrastructures

Pour chaque instrument entrant sous ce point, les dépenses en Suisse concernant des pays du Sud ont été réparties par le seco selon les catégories de l'étude et reprises telles quelles. Les dépenses liées aux instruments de crédits mixtes induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données fournies par le seco.

1.3.2. Aide macroéconomique

Pour chaque instrument entrant sous ce point, les dépenses en Suisse concernant des pays du Sud ont été réparties par le seco selon les catégories de l'étude et reprises telles quelles.

1.3.3. Promotion des investissements

Pour chaque instrument entrant sous ce point, les dépenses en Suisse concernant des pays du Sud ont été réparties par le seco selon les catégories de l'étude et reprises telles quelles.

1.3.4. Promotion commerciale & matières premières

Pour chaque instrument entrant sous ce point, les dépenses en Suisse concernant des pays du Sud ont été réparties par le seco selon les catégories de l'étude et reprises telles quelles.

1.3.5. Coopération avec les pays de l'Est

Pour tous les instruments retenus sous les points 1.3.1 à 1.3.4 ci-dessus, les dépenses en Suisse concernant des pays de l'Est mais bénéficiant tout de même de l'APD ont été réparties par le seco selon les catégories de l'étude et reprises telles quelles.

1.4. Aide alimentaire

1.4.1. Produits laitiers

La liste des dépenses en Suisse pour l'aide alimentaire en produits laitiers a été reprise telle quelle.

1.4.2. Céréales

Le compte financier de la Confédération donne le chiffre de la dépense d'aide alimentaire en céréales. Il n'y a pas de dépenses en Suisse pour cette aide.

1.4.3. Aide alimentaire en autres produits

Aucune aide alimentaire en autres produits n'a été retenue dans cette étude.

1.5. Aide humanitaire

1.5.1. Contributions ONG

Sur la base de la répartition précise des dépenses 2002 des ONG Terre des Hommes (fondation Lausanne) et Croix-Rouge suisse, l'extrapolation a été effectuée par rapport à la liste des contributions aux ONG en 2002 dans le domaine humanitaire et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux programmes ont été retenus (les chiffres des frais administratifs se trouvent au point 1.7.6). Les contributions aux ONG dans le domaine humanitaire induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données précises fournies par les deux ONG.

1.5.2. Corps suisse d'aide humanitaire (CSA)

Les salaires des membres résidents en Suisse du CSA ont été repris tels quels. Les dépenses en biens et services du CSA sont comprises dans le point 1.1.1 – Acquisition directe de biens.

1.6. Autres mesures d'aide

Aucune autre mesure d'aide n'a été prise en compte dans cette étude.

1.7. Frais administratifs

1.7.1. DDC

Les sources suivantes ont été nécessaires pour l'obtention des chiffres de ce point :

- Personnel de la centrale DDC

De la liste du personnel de la centrale DDC, corrigée selon les départs et arrivées dans l'année, a été extrait le nombre de mois travaillé en 2002 en faveur des pays du Sud. Le pourcentage que représente ce nombre de mois dans le total des mois travaillés a été appliqué à la somme globale des charges salariales mensuelles pour le personnel de la centrale.

- Frais administratifs de la DDC

Le nombre de places de travail de la centrale DDC qui sont associées à l'APD en faveur des pays du Sud a été multiplié par le coût-type d'un bureau moyen de l'administration fédérale. Au résultat de cette opération est encore ajouté la part du loyer du bâtiment de la centrale correspondant au pourcentage des places de travail associées aux pays du Sud dans le total des places de travail de la centrale.

1.7.2. Mandats

Pour les mandats, trois catégories de mandataires ont été retenus :

- Mandataires institutionnels

En l'absence de données précises pour 2002, les données de 1998 ont été reprises en effectuant l'extrapolation par rapport à la liste des mandats confiés aux régisseurs institutionnels en 2002 et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux frais administratifs ont été retenus (les chiffres des programmes se trouvent au point 1.1.2.1).

- Mandataires ONG

Sur la base de la répartition précise des dépenses 2002 des ONG Intercoopération, Helvetas et Swisscontact, l'extrapolation a été effectuée par rapport à la liste des mandats confiés aux régisseurs ONG en 2002 et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres

correspondant aux frais administratifs ont été retenus (les chiffres des programmes se trouvent au point 1.1.2.2). Les dépenses pour les mandataires ONG induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données précises fournies par les trois ONG.

- Mandataires privés (consultants)

En l'absence de données précises pour 2002, les données de 1998 ont été reprises en effectuant l'extrapolation par rapport à la liste des mandats confiés aux régisseurs privés en 2002 et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux frais administratifs ont été retenus (les chiffres des programmes se trouvent au point 1.1.2.3).

1.7.3. Contributions de programme ONG

Sur la base de la répartition précise des dépenses 2002 des ONG EPER/HEKS, Caritas et Swissaid, l'extrapolation a été effectuée par rapport à la liste des contributions aux ONG en 2002 et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux frais administratifs ont été retenus (les chiffres des programmes se trouvent au point 1.1.3). Les contributions de programme aux ONG induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données précises fournies par les trois ONG.

1.7.4. Volontaires

UNITE a fourni la base de la répartition des dépenses et celle-ci a été appliquée à la contribution de la DDC pour les volontaires en 2002. Seuls les chiffres correspondant aux frais administratifs ont été retenus (les chiffres des programmes se trouvent au point 1.1.4). Les dépenses pour les volontaires induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données fournies par UNITE.

1.7.5. seco

Pour chaque instrument entrant sous ce point, les dépenses en Suisse concernant des pays du Sud ont été réparties par le seco selon les catégories de l'étude et reprises telles quelles.

1.7.6. Aide humanitaire : contributions ONG

Sur la base de la répartition précise des dépenses 2002 des ONG Terre des Hommes (fondation Lausanne) et Croix-Rouge suisse, l'extrapolation a été effectuée par rapport à la liste des contributions aux ONG en 2002 dans le domaine humanitaire et ne concernant que les pays du Sud. Seuls les chiffres correspondant aux frais administratifs ont été retenus (les chiffres des programmes se trouvent au point 1.5.1). Les contributions aux ONG dans le domaine humanitaire induisent des cofinancements et provoquent donc un effet de levier calculé à partir des données précises fournies par les deux ONG.

1.7.7. Aide aux pays de l'Est

Les sources suivantes ont été nécessaires pour l'obtention des chiffres de ce point :

- Personnel de la centrale DDC

De la liste du personnel de la centrale DDC, corrigée selon les départs et arrivées dans l'année, a été extrait le nombre de mois travaillé en 2002 en faveur des pays d'Est mais bénéficiant tout de même de l'APD. Le pourcentage que représente ce nombre de mois dans le total des mois travaillés a été appliqué à la somme globale des charges salariales mensuelles pour le personnel de la centrale.

- Frais administratifs de la DDC

Le nombre de places de travail de la centrale DDC qui sont associées à l'APD en faveur des pays de l'Est a été multiplié par le coût-type d'un bureau moyen de l'administration fédérale.

Au résultat de cette opération est encore ajouté la part du loyer du bâtiment de la centrale correspondant au pourcentage des places de travail associées aux pays de l'Est mais bénéficiant tout de même de l'APD dans le total des places de travail de la centrale.

2. APD Multilatérale

2.1. ONU

Pour la borne inférieure, les dépenses en Suisse de quatre organisations ont été prises en compte précisément, celles du HCR, de l'OMS, de l'UNICEF et du PAM. Pour la borne supérieure, ce sont les dépenses de toutes les organisations internationales du système de l'ONU qui ont été prises en compte, selon les chiffres du rapport IAPSO 2002. Les chiffres libellés en dollars américains ont été convertis en francs suisses au taux de change retenu dans cette étude.

2.2. Aide financière

2.2.1. Banque mondiale

Les dépenses en faveur d'entreprises suisses pour des pays bénéficiant de l'APD (Sud et Est) consenties par la Banque mondiale ont été converties en francs suisses au taux de change retenu dans cette étude. Ces dernières correspondent à la borne supérieure. La proportion dans laquelle se trouvaient les bornes supérieure et inférieure lors de la première étude a été reprise dans cette étude pour déterminer la borne inférieure, faute de pouvoir distinguer les dépenses faites à des entreprises suisses en Suisse de celles qui sont faites auprès de leurs succursales à l'étranger.

2.2.2. Banques régionales

Les sources suivantes ont été nécessaires pour l'obtention des chiffres de ce point :

- Banque asiatique de développement (BAsD)

Les chiffres des dépenses en faveur d'entreprises suisses reçus de la BasD ont été repris tels quels, pour la borne inférieure et pour la borne supérieure. Ils ont simplement été convertis en francs suisses au taux de change retenu dans cette étude.

- Banque africaine de développement (BAD)

Les chiffres des dépenses en faveur d'entreprises suisses reçus de la BAD ont été convertis en francs suisses au taux de change retenu dans cette étude. Ces derniers correspondent à la borne supérieure. La proportion dans laquelle se trouvaient les bornes supérieure et inférieure lors de la première étude a été reprise dans cette étude pour déterminer la borne inférieure, faute de pouvoir distinguer les dépenses faites à des entreprises suisses en Suisse de celles qui sont faites auprès de leurs succursales à l'étranger.

- Banque interaméricaine de développement (BID)

Les chiffres des dépenses en faveur d'entreprises suisses reçus de la BID ont été convertis en francs suisses au taux de change retenu dans cette étude. Ces derniers correspondent à la borne supérieure. La proportion dans laquelle se trouvaient les bornes supérieure et inférieure lors de la première étude a été reprise dans cette étude pour déterminer la borne inférieure, faute de pouvoir distinguer les dépenses faites à des entreprises suisses en Suisse de celles qui sont faites auprès de leurs succursales à l'étranger.

2.3. CICR

Faute d'information sur la répartition des dépenses dans cette étude, c'est celle de 1998 qui a été appliquée à la somme des dépenses en 2002. Cette dernière constitue la borne inférieure et supérieure.

2.4. *Autres organisations internationales (OI)*

2.4.1. UICN

Les chiffres de la répartition des dépenses en faveur d'entreprises suisses reçus de l'UICN ont été repris tels quels. Ces dépenses constituent la borne inférieure et supérieure.

2.4.2. FIDA

Les chiffres de la répartition des dépenses en faveur d'entreprises suisses reçus du FIDA ont été repris tels quels. Ces dépenses constituent la borne inférieure et supérieure.

2.4.3. GEF / FEM

Pas de données disponibles sur les dépenses en faveur d'entreprises suisses pour le GEF/FEM lors de cette étude.

2.4.4. Autres OI

Pas de données disponibles sur les dépenses en faveur d'entreprises suisses pour les autres organisations internationales non encore prises en compte dans les points 2.1 et 2.4 ci-dessus.

Edité par:
Direction du développement et de la coopération (DDC)

© DDC Berne, 2005

Cette publication peut être obtenue, sans frais, auprès de:
DDC, Domaine Politique de développement et Coopération multilatérale
Service statistique
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne
Tél +41 31 322 34 87, Fax +41 31 324 04 72
catherine.graf@deza.admin.ch
www.ddc.admin.ch

Disclaimer: Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de la DDC et des autorités fédérales.